MAJORATION DE VALEUR DES PRODUITS IMPORTÉS

LES DOUANES TRAQUENT LES FRAUDEURS

Lire en page 2

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL ANNULE LES SÉNATORIALES À OUARGLA

QUAND LE RND DÉBOUTE LE FLN

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 858 Mercredi 6 janvier 2010 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LES DEUX PARTIES AURAIENT TROUVÉ UN ACCORD

SONELGAZ COMMERCIALISERA DE L'ÉLECTRICITÉ EN ESPAGNE

Page 5

LA VACCINATION DES FEMMES ENCEINTES A DÉMARRÉ HIER

LA PEUR NOURRIT LES APPRÉHENSIONS

Lire en page 4

Ph / NewPress

Phs./ D. R.

CAN 2010 - STAGE DE L'EN AU CASTELLET

DERNIERS «RÉGLAGES» AVANT LE DÉPART POUR L'ANGOLA

Lire en page 19

Lire en page 24

MAJORATION DE VALEUR DES PRODUITS IMPORTÉS

Les douaniers traquent les fraudeurs

Le phénomène de la majoration de valeur des produits finis importés semble avoir pris une proportion alarmante et inquiète au plus haut point les Douanes algériennes, qui viennent ainsi de sonner le tocsin.

PAR KAMAL HAMED

Cette institution a, en effet, indiqué que l'accent sera mis durant l'année en cours sur la lutte contre cette fraude qui cause, on s'en doute, un grave préjudice à l'économie nationale.

Ce phénomène, qui est à l'origine de gros transferts illicites de devises, est allé crescendo depuis l'entrée de l'Algérie dans la Zone de libre échange arabe (ZALE), ont revelé à l'APS des responsables de cette institution. Selon le directeur central du renseignement auprès de la direction générale des Douanes, Boualem Medjebar le dispositif de lutte contre cette infraction de change a été mis en place lorsque le constat a été établi sur les «*dérives enregistrées notamment dans le cadre de la Zale où les importateurs majorent la valeur importée auprès de certains pays arabes*». Mais qu'est-ce que la majoratiuon de valeur ?

Les douaniers algériens renforcent leur surveillance.

Ph/New press

Cette dernière, explique alors le haut responsable , consiste surtout à «*gonfler*» la facture d'importation et, très souvent, il bénéficie de la complicité du fournisseur et ce dans le but évident de pouvoir «*transférer à l'étranger le différentiel entre le prix déclaré et le prix réel en devises de la marchandise importée*».

Ces opérateurs fraudeurs, qui dans un système tarifaire normal avaient surtout tendance à minorer la valeur du produit pour échapper à des charges douanières supplémentaires, bénéficient, rappellent des responsables des Douanes, des exemptions de taxes, de démantèlement tarifaire ou de zones de libre échange.

Apparemment ces avantages ne font qu'inciter les fraudeurs à majorer leur valeur des produits imports.

Le pire c'est que depuis l'adhésion de l'Algérie à la Zale, en janvier 2009, cette pratique frauduleuse est en hausse. Comparativement à la minoration de valeur qui est en diminution.

En guise d'illustration ces responsables donnent l'exemple d'une entreprise algérienne activant dans l'importation des produits agroalimentaires qui déclarait la boîte de sardines en conserve de 110 grammes à 0,06 euros (5,58 DA) avant l'entrée en vigueur de la Zale et à 0,295 euros (27,43 DA) après la mise en oeuvre par l'Algérie de cet accord, soit une différence de près de 22 DA/boîte. Selon le directeur central de contrôle a posteriori à la Direction générale des Douanes, Benamar Regue, le plus souvent ces infractions, qui affectent surtout les réserves de change, sont commises par des opérateurs qui importaient auparavant de Chine en pratiquant la minoration de valeur, mais qui se sont détournés de ce pays depuis l'adhésion de l'Algérie à la Zale, pour s'approvisionner à partir de certains pays arabes afin de profiter des exemptions des taxes et pouvoir transférer illicitement des devises vers l'étranger.

D'où les soupçons sur l'origine de la marchandise, qui serait plutôt chinoise et non provenant d'un pays arabe. Ces responsables, qui ont indiqué que certains pays font la sourde oreille aux appels de coopération lancés par l'Algérie, plaident en faveur d'une évaluation de la Zale comme c'est le cas avec l'accord d'association avec l'UE.

K. H.

Les étrangers transfèrent 210 millions de dollars

Concernant la majoration de valeur des importations pratiquées par des investisseurs étrangers entre 2006 et 2007, les services des Douanes ont mis la main sur des affaires de transfert de devises d'un coût de 15 milliards de dinars (près de 210 millions de dollars), selon M. Regue.

K. H.

LUTTE CONTRE LE TRAFIC

Les services des douanes se réorganisent

PAR MOKRANE CHEBBINE

Dans le cadre de la réorganisation de ses services de lutte contre la fraude, la Direction générale des douanes a opéré un nouvel organigramme de l'administration douanière, en scindant la direction de lutte contre la fraude en deux directions centrales distinctes, à savoir la Direction du renseignement et la Direction de contrôle a posteriori.

Le rôle de la première s'articule autour de la collecte d'informations suivie des opérations à risque (blanchiment d'argent, majoration de valeur des produits importés, transfert illicite de capitaux, contrefaçon...), est-il indiqué. La seconde, elle, s'occupera de la gestion des dossiers de dédouanement à l'importation comme à l'exportation.

Ses missions s'étendent au contrôle des marchandises même après le dédouanement. Le contrôle a posteriori a été rendu nécessaire par le besoin d'écourter les délais de dédouanement pour les opérateurs économiques activant réellement dans la sphère de la production qui vont bénéficier des facilitations au niveau des ports et aéroports.

Ils seront soumis au contrôle une fois leurs marchandises dédouanées afin de ne pas entraver leurs cycles de production.

Les bénéficiaires de cette mesure ne doivent pas avoir d'antécédents fiscaux ou bancaires, précise-t-on. L'objectif de cette distinction est de rationaliser les moyens de contrôle des services des douanes afin de les orienter vers les opérations à risque, notamment celles relatives à la location de registres du commerce sous des prêtenoms, l'importation des produits contrefaits et ceux touchant à la santé publique.

Ces opérateurs seront répertoriés sur le fichier des opérateurs économiques agréés afin de permettre aux services des douanes de lutter efficacement contre la fraude tout en facilitant le commerce loyal.

M. C.

AMBITION DU GROUPE ALGERIE TELECOM

Faire de 2010 l'année du plus haut débit

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

La nouvelle année prend les traits d'un nouveau challenge auquel sont conviés à participer tous les opérateurs et acteurs du secteur des technologies de l'information et de la communication, a-t-on expliqué auprès d'Algérie Télécom. Pour le P-dg du groupe leader, *«l'année 2010, doit être, comme convenu, l'année du haut débit»*.

Dans un message adressé à l'occasion du Nouvel an, au personnel du groupe, on peut lire : *«J'engage, à cet effet, les services concernés à soutenir leurs efforts de déploiement, à améliorer sans cesse leur qualité de service tout en garantissant un fonctionnement continu de leurs réseaux respectifs»*. Objectif de l'année en cours, accomplir la rude tâche de *«mettre en place tous les systèmes adéquats»* pour permettre, à la fois, une vulgarisation de l'utilisation de l'outil Internet dans l'environnement domestique, et sa généralisation à l'ensemble des activités tant sociales qu'économiques. Concernant le lancement des nouveaux produits sur le marché des TIC, il est fait état de la volonté des autorités de tutelle de mettre en services ces produits.

Ces derniers visent principalement à donner un coup d'élan à l'usage fait des TIC et à le rendre accessible à tous. *«Les produits Wi Max, Wifi, Evdo et Fttx doivent bénéficier d'une particulière attention pour assurer leur déploiement efficient et leur mise en service rapide qui ne doit souffrir d'aucun manquement»* a mis en exergue M. Benhamadi.

La rénovation du réseau et l'acquisition de nouveaux équipements particulièrement performants figurent dans le planning d'AT. Ces procédés, explique M. Benhamadi dans son courrier, *«résultent de cette quête constante de la qualité quand elles ne sont pas en parfaite symbiose avec les exigences du Groupe Algérie Télécom en matière de progrès et d'avancées technologiques»* qui commandent, elles, de nouveaux acquis susceptibles de permettre à notre pays d'atteindre 6.000.000 d'accès haut débit à l'horizon 2013, souligne-t-il.

D'après le P-dg, Il ne peut en être autrement, à plus forte raison lorsque les investissements consentis ces dernières années répondent à des objectifs d'ordre stratégique. Et d'ajouter *: «Ils ont été conçus de manière à permettre à Algérie Télécom d'atteindre, à l'horizon 2013, pas moins de 6 millions d'abonnés, pour ce qui est du fixe et 12 millions pour le portable sans pour autant oublier le développement du segment satellitaire indispensable, notamment, au désenclavement de certaines localités du pays»*. Le but fixé, jusque-là, pour cette dynamique, est de répondre aux besoins divers de l'économie nationale.

M. B.

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL ANNULE LES SÉNATORIALES À OUARGLA

Quand le RND déboute le FLN

Le Conseil constitutionnel a rendu, dans la soirée de lundi, son verdict suite à l'examen des recours introduits par des candidats aux élections pour le renouvellement partiel des membres du Conseil de la nation.

PAR KAMAL HAMED

L'institution, présidée par Boualem Bessaih, a ainsi décidé d'annuler l'élection qui a eu lieu à Ouargla et qui a vu le candidat du FLN, Kobi Adem, prendre le dessus sur le candidat du RND. Par conséquent, une nouvelle élection sera organisée, comme annoncé par le communiqué du conseil constitutionnel, «*dans un délai de huit jours à compter de la notification de la décision d'annulation conformément à l'article 149 (alinéa 3) de la loi organique relative au régime électoral*».

Le Conseil constitutionnel a été destinataire de sept recours émanant des candidats issus de 7 wilayas, qui ont contesté, pour une raison ou pour une autre, les résultats du vote qui s'est déroulé, rappelons-le, le 29 décembre dernier. Ces wilayas sont Biskra, Tlemcen, Médéa, Ouargla, El Bayadh, Saida et Souk Ahras. Mais le Conseil constitutionnel, dont les séances de délibérations des 3 et 4 janvier ont été présidées par Boualem Bessaih, a décidé la recevabilité de six recours en la forme mais pas dans le fond car «*jugés infondés*». Seul donc le recours présenté par le candidat malheureux de Ouargla a été accepté dans le fond et dans la forme. Le communiqué de cette institution relève enfin que cette décision, qui sera publiée au journal officiel, sera notifiée aux autorités officielles ainsi qu'à l'ensemble des candidats de cette wilaya. La réorganisation de l'élection dans cette wilaya est donc une occasion pour le parti d'Ahmed Ouyahia de ravir ce siège de sénateur à son éternel rival, le FLN.

Siège du Conseil constitutionnel. Ph/New press

A l'issue du scrutin du 29 décembre, le vieux parti a pu sauvegarder les sièges de ses 23 senteurs sortants même si trois nouveaux élus, pour cause de problèmes avec la direction politique du parti, se sont présentés sous la casquette d'indépendants. Au total donc, le FLN dispose de 56 siéges et reste la première force politique au Conseil de la nation. Par contre, le RND a fait mieux que son frère ennemi puisque le parti d'Ahmed Ouyahia a, non seulement sauvegarder les sièges de ses 17 sénateurs sortants, mais en a gagné trois autres supplémentaires réalisant ainsi une bonne performance. Il totalise 33 sièges à la chambre haute. Le grand perdant de ces élections a été sans conteste le MSP qui n'a décroché que 2 sièges, à Souk Ahras et El oued. Le mouvement d'Aboudjerra Soltani perd dans la foulée son groupe parlementaire puisque avec 5 sénateurs seulement, il est loin du compte car il lui faut 10 sièges pour cela. De son coté le FNA , qui a décroché deux sièges, fait son entrée au Conseil de la nation alors que le RCD a sauvegardé, comme attendu, le siège de la wilaya de Tizi ouzou.

Les élections du 29 décembre ont surtout été marquées par le rapprochement entre le RND et le parti des travailleurs qui a permis au parti d'Ahmed Ouyahia de bénéficier des voix de plus de mille élus locaux du PT. Un deal qui a fait couler beaucoup d'encre et qualifié «*d'accord contre nature*» par les dirigeants du FLN notamment. Maintenant, tous les regards sont focalisés sur la présidence de la République car Abdelaziz Bouteflika est appelé à désigner 24 membres du Conseil de la nation et ce, conformément aux dispositions de la Constitution qui l'autorise à désigner les 48 sénateurs relevant du tiers présidentiel.

K. H.

DANS UNE DÉCLARATION À L'OCCASION DE LA VISITE DE ZIARI AU SAHARA OCCIDENTAL

Mohamed Abdelaziz réprouve le discours de Mohamed VI

PAR SADEK BELHOCINE

«*La seule solution qui garantisse la paix et la stabilité dans la région est celle qui passe inévitablement par le respect de la légalité internationale et donc le plein respect de la volonté et du choix du peuple sahraoui, à travers un référendum d'autodétermination libre, juste et impartial* » a réaffirmé le président sahraoui, Mohamed Abdelaziz, au camp Chahid-El-Hafed en marge de la visite du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Abdelaziz Ziari. Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), qui a vivement critiqué le discours du roi Mohamed VI, prononcé dimanche dernier, le qualifiant de tentative de «*redorer le blason du Maroc terni par les violations les plus odieuses des droits de l'Homme et du droit international*», rappelle que «*la question du Sahara occidental est une question internationale inscrite dans la liste des questions de décolonisation auprès de l'Organisation des Nations unies dans l'attente de l'organisation d'un référendum d'autodétermination».* Pour couper court aux assertions du Roi Mohamed VI, il réaffirme que «*le Sahara occidental n'est pas marocain, il ne l'a jamais été et ne le sera jamais*», tout en affichant la disponibilité du Front Polisario et du gouvernement sahraoui «*à coopérer avec le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies et son Envoyé personnel pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui*». Dans ce cadre, le président sahraoui presse «*la communauté internationale d'assumer pleinement ses responsabilités en imposant toutes les sanctions contre le gouvernement marocain, afin qu'il se conforme aux exigences du droit international et du droit humanitaire*», appelant les Etats à «*s'abstenir de conclure tout accord, de quelque nature que ce soit, avec le royaume du Maroc touchant les territoires occupés du Sahara occidental, car ne faisant pas partie des territoires du royaume*». Il réitère sa demande à l'Union européenne (UE) de geler le processus de l'octroi de statut avancé au Maroc, tant, dit-il, qu'«*il enfreint les principes fondamentaux conditionnant de tels accords et tant qu'il viole les idéaux et les valeurs qui ont fondé les principes même de l'UE*». Par ailleurs, le président Mohamed Abdelaziz exige «*l'arrêt immédiat de l'escalade dangereuse des violations des droits humains contre les citoyens sahraouis, les étudiants et les militants des droits de l'Homme dans les territoires occupés du Sahara occidental et le sud du Maroc»* et demande d'«*imposer le respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales*» au Sahara occidental et y créer «*un mécanisme des Nations unies à même d'assurer leur protection, leur contrôle et les signaler*». Il est impératif, selon lui, d' «*arrêter le pillage systématique des richesses naturelles du pays par l'Etat marocain*» et lance un appel, dans ce sillage, «*à la levée de l'assignation à domicile de la militante des droits humains, Aminatou Haidar, et la libération des sept activistes sahraouis des droits humains* ».

S. B.

GESTION DU POTENTIEL HUMAIN TOUS SECTEURS CONFONDUS

Un défi pour le gouvernement

PAR AMEL BENHOCINE

La nécessité, pour l'Algérie, de procéder à la réforme de sa politique de gestion du potentiel humain demeure plus que jamais d'actualité à l'ère de la libéralisation de l'économie. Selon des experts consultants, le gouvernement est appelé à développer les ressources humaines compétitives des entreprises nationales pour se faire une place dans l'environnement économique mondial très concurrentiel. Ainsi, la gestion des programmes de développement, tous secteurs confondus, qu'entreprennent les pouvoirs publics, passe par une bonne maîtrise de la main d'œuvres nationale. «*La fonction des ressources humaines reste mal exploitée en Algérie. Soutenu par un contexte économique et financier favorable, le gouvernement doit stopper cette saignée qui pénalise l'économie et le développement du pays*», a déclaré hier à Alger le directeur général de l'Institut national de la productivité et du développement (Inped), Abderrahmane Mouafek, lors d'un débat animé au centre de presse d'*El Moudjahid*. En effet, la pression de la massification des années 80 a obligé les autorités locales à fermer les portes de bon nombre d'écoles et d'instituts qui formaient d'excellents ingénieurs et techniciens. Ces derniers accompagnaient le développement des entreprises nationales, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Nos entreprises sont contraintes de faire appel à de la main d'œuvre étrangère, notamment asiatique et qui revient cher à l'Etat, ajouté à cela, le départ massif des cadres et des compétences algériennes à l'étranger. «*Le système de rémunération actuel ne correspond pas à la réalité sociale, ce qui décourage les compétences nationales»*, a expliqué l'orateur, regrettant le gaspillage des deniers publics dans la rémunération d'ouvriers étrangers. Par ailleurs, évoquant les dépenses financières du pays en matière de développement, Khaled Boukhelifa, expert consultant, a estimé au cours de son intervention, qu'il est impératif de revoir certains programmes d'investissement démesurés. «*Les nouveaux programmes de développement doivent attendre la finalisation des grands projets qui sont toujours en chantier depuis des années et coûtent des fortunes à l'Etat*», a-t-il soutenu, faisant allusion aux dépassements de délais de réalisation et des surcoûts sur beaucoup de projets. Ces derniers sont, souligne-t-on, au nombre de 31 projets d'investissements, tous secteur confondus, dont l'autoroute Est-Ouest et le métro d'Alger. «*Certes, on doit développer les infrastructures de base, mais il ne faut pas abuser*», a-t-il averti. Sur un autre volet, l'expert a plaidé pour la diversification de l'économie nationale. «*Il est temps de développer les autres activités économiques et libérer les ressources financières du pays dépendante des hydrocarbures*», a-t-il dit, précisant que les ressources financières du pays reposent, à 98%, sur les fiscalités pétrolières. En outre, il a appelé à la vulgarisation des énergies renouvelables, à savoir, l'énergie solaire. A ce propos, il a indiqué que le pays compte 20 villages solaires dans le Sud, ce qui est loin d'être suffisant.

A. B.

L'Inped lance un nouveau projet de formation

L'Institut national de la productivité et du développement industrie (Inped) lance un nouveau projet de formation pour les dirigeants accompagnateurs des entreprises économiques en matière de management. C'est ce qu'a indiqué hier son directeur général Abderrahmane Mouafek. «*Le projet vise à développer les ressources humaines et à accompagner les entreprises nationales dans certains domaines clés, en l'occurrence, en matière d'innovation, de développement des TIC et dans la politique de l'intelligence économique*», a-t-il avancé. Cette formation sera la première du genre au niveau national.

A. B.

LA VACCINATION DES FEMMES ENCEINTES A DÉMARRÉ HIER

La peur nourrit les appréhensions

Décidément, le ministère de la Santé ne désespère toujours pas de convaincre le personnel de la santé et, partant, l'ensemble de la population, quant à la nécessité de se faire vacciner. «Le virus tue, le vaccin protège», est la phrase qui revient, tel un leitmotiv, dans la bouche des responsables de ce secteur.

PAR YOUNES DJAMA

Le département de Saïd Barkat s'évertue à convaincre, et la tâche reconnaît-on est bien loin d'être une sinécure, devant le refus opposé par le personnel médical ainsi que par l'ensemble de la population. Hier encore, lors de l'habituel briefing pour faire le point sur l'état de l'évolution de la maladie, l'appel a, pour la énième fois, été relancé d'autant que la campagne de vaccination qui bouclait, hier, sa première semaine après son lancement, n'a pas tenu toutes ses promesses. Un personnel médical toujours décidé à bouder le vaccin. Quoiqu'il en soit, le coup d'envoi de la 2e phase de la campagne de vaccination, qui concerne les femmes enceintes, a été donné hier mais, d'ores et déjà, l'on est quasiment sûrs que cette campagne n'attirera pas grand-monde, en tout cas pas plus que ce qu'a drainé la 1ère phase qui a ciblé le personnel médical. «*La campagne de vaccination des femmes enceintes va commencer aujourd'hui (hier, Ndlr), au niveau des 8 mille centres de vaccination répartis à travers tout le pays en plus des cliniques privées et les maternités*», a affirmé Slim Belkessam, chargé de communication au ministère de la Santé. Cette campagne, en bute aux appréhensions nourries autour d'elle, devrait néanmoins se dérouler «*dans les meilleures conditions possibles*», comme le soulignera le Pr. Smaïl Mesbah directeur de la prévention au ministère de la Santé. Il a par là même exhorté les femmes enceintes à se faire vacciner et ne pas se fier à certains avis même «*d'experts*» qui tenteraient de les en dissuader. D'autant que, et c'est désormais scientifiquement prouvé, que la femme enceinte, de part l'affaiblissement de son métabolisme dû à sa grossesse, est 5 voire 10% plus exposée à des complications pouvant aller jusqu'à la mort, comparativement aux autres catégories y compris les personnes vulnérables.

Après le personnel médical, les centres de vaccination accueillent les femmes enceintes. Ph/DR.

Cela dit, «*personne n'a le droit de dire que le vaccin est dangereux surtout pas les "experts", eux qui sont censés réunir toutes les conditions au malade*», soutient Slim Belkessam. «*L'analyse du bénéfice/risque permet de dire qu'il n'y a pas photo entre l'avantage du vaccin et les effets indésirables*», a souligné Mesbah.

Se basant sur les données de la prestigieuse revue scientifique *The Lancet*, ce dernier a révélé que 57% des complications perçues chez les femmes enceintes du fait de la grippe A (H1N1), interviennent au 3e trimestre, 37% au 2e et enfin 5% des complications sont observées dès le 1er trimestre. Cela conforte l'idée que la vaccination est «*fortement recommandée*» pour les femmes enceintes de plus de 20 semaines et, a fortiori, si celles-ci souffrent de pathologies chroniques. Les complications observées chez la femme enceinte, dira M. Mesbah, sont essentiellement d'ordre pulmonaire et que, souvent, le délai entre la contamination et le décès varie entre 2 et 2,5 jours seulement. A propos de la «polémique» née autour de l'innocuité ou non du vaccin anti grippe A, à l'origine de la défection du personnel médical, le professeur Mesbah dira qu'elle lui rappelle la campagne qui avait été menée, au début des années 2000, contre le vaccin anti hépatite "B", laquelle peut déboucher sur de graves maladies comme la cirrhose et des cancers.

Une levée de boucliers avait eu lieu de la part de certains milieux qui ont appelé à retirer ledit vaccin, arguant qu'il pouvait conduire à une sclérose en plaques, en d'autres termes une paralysie totale.

Par la suite, il s'est avéré que le vaccin en question était «*efficace*», mieux, il n'avait aucun autre effet secondaire. Aujourd'hui tous les enfants recoivent ce vaccin, affirme Mesbah qui dira que la polémique, née à cette époque-là, est la même que celle concernant actuellement le vaccin anti-grippe A, selon lui cette polémique est «*sans fondement scientifique*».

Y. D.

Toujours pas d'explications sur le décès du medecin à Sétif

Slim Belkessam a tenu à apporter quelques précisions concernant certaines rumeurs circulant dans divers organes de la presse, notamment un supposé retrait de doses du vaccin. «Il n'y a pas eu de retrait de lots du vaccin», a tranché Belkessam.

A propos du décès d'un médecin, à Sétif, 30 heures après été soumise au vaccin antigrippe A, le conférencier affirme que les services du ministère de la Santé «attendent toujours» les résultats de l'autopsie pratiquée sur la défunte et ce, auprès du procureur de la République près le tribunal de Sétif.

Une autopsie dont les résultats devaient, selon Belkessam, selon toute vraisemblance être rendus publics hier. «Les chocs anaphylactiques surviennent quelques heures voire quelques minutes après la vaccination», note M. Mesbah. A signaler que l'autopsie a été effectuée sur la demande du tribunal de Sétif. S'agissant des causes du décès, l'orateur a réitéré les propos qu'il a déjà tenus au lendemain de ce drame. «Il n'y a aucun indicateur scientifique qui puisse prouver un quelconque lien entre le vaccin et le décès de la praticienne», a-t-il dit.

Cela est d'autant plus vrai, affirme Belkessam, que l'on a recensé 200 personnes qui se sont fait vacciner à partir du même lot duquel était issue la dose administrée à la praticienne décédée : soit 10 personnes ont reçu des doses du même flacon que la défunte. S'agissant des effets secondaires consécutivement au vaccin antigrippe A, Belkessam a fait savoir qu'à ce jour il n'a pas été enregistré le moindre effet secondaire majeur, seuls deux cas d'effets «mineurs» ont en revanche été signalés. Par ailleurs, Belkessam a annoncé que 500 mille boîtes de l'antiviral "Oseltamivir" de 75 mg et 50 mille boîtes de dosage pédiatrique (30 à 40 mg) ont été distribuées entre les 48 Directions de la santé du territoire national. Certaines wilayas ont distribué 100% des quantités qui leur ont été distribuées entre toutes les pharmacies au moment où d'autres accusent un retard relatif.

Y. D.

PRISE EN CHARGE DES CANCÉREUX

Six nouveaux centres avant la fin de l'année

La lutte contre le cancer sera renforcée par la réception de six nouveaux centres avant la fin de l'année en cours. C'est ce qu'a fait savoir, hier, à Alger, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, M. Said Barkat qui a précisé que «sur les 15 centres régionaux de lutte contre le cancer prévus, 6 ont atteint un taux de réalisation de 80% et peuvent être achevés et équipés d'ici à la fin 2010". Le ministre intervenait à l'ouverture des Journées internationales d'études sur l'optimisation de la prise en charge en radiothérapie.

Barkat a précisé que la réalisation de sept centres est en cours d'étude et le reste des infrastructures a atteint un taux de construction de 50%.

Le but de la tutelle serait, selon le ministre, d'atteindre 29 centres de lutte contre le cancer répartis à travers le territoire national, ce qui va permettre la prise en charge localement d'environ 80% des malades.

Pour sa part, le ministre de l'Energie et des Mines, M. Chakib Khellil, a estimé que le cancer dans notre pays connaît un «accroissement inquiétant, devenant ainsi un problème de santé publique».

Les Journées internationales d'études sur l'optimisation de la prise en charge en radiothérapie, organisées conjointement par les deux départements de la Santé et de l'Energie, visent à sortir avec des recommandations sur la sécurité en radiothérapie et la maintenance des équipements ainsi que l'environnement technique.

M. A.

VIRÉE AUX CENTRES DE VACCINATION À ALGER

Forte réticence pour le premier jour

PAR MINA ADEL

C'est dans un climat plutôt marqué par l'indifférence qu'a commencé, hier, la campagne de vaccination contre la grippe A (H1N1) pour les femmes enceintes. C'est bien la date qu'a prévue la tutelle, sauf que le manque apparent d'engouement à ce rendez-vous a trahi les multiples assurances et recommandations émises par la tutelle au sujet de ce vaccin.

Une virée, hier, dans les centres de soins de proximité de la capitale a laissé, de par le vide régnant dans les lieux, prévaloir la réticence des citoyens entre faire ou ne pas faire le vaccin. Un micro trottoir réalisé antérieurement par notre journal démontre que la majorité des citoyens ne veut pas se faire vacciner ayant peur des conséquences et mise ainsi sur la seule bonne grâce de la prévention. C'est dire que cette question a fait l'objet d'un débat inachevé à l'image même de ce qui se produit dans les quatre coins du monde. Rencontré hier au centre de soins de proximité Nacera Nounou à la fin de la matinée, un médecin a affirmé que, jusqu'à cette heure-ci, aucune patiente n'a été reçue pour une consultation ou un vaccin. Or, beaucoup de femmes ont préféré suivre les recommandations de leurs médecins traitants qui sont nombreux à leur avoir déconseiller ce vaccin. La même source a fait savoir que la vaccination ne se fera qu'en groupe de cinq car le flacon est destiné pour la vaccination de ce nombre. Il est à noter en outre que les structures sanitaires de proximité ne disposent tous de ce vaccin, la femme voulant se faire vacciner doit faire du porte à porte pour tomber sur la bonne adresse. «*Je ne ferai vacciner ma femme pour rien au monde. Son médecin le lui a déconseillé et je ne veux pas prendre de risque*», a estimé Mohamed, un quadragénaire dont la femme est enceinte.

Faut-il noter dans ce cadre que même une partie du personnel médical, affichant sa méfiance, a refusé de faire le vaccin, à l'inverse du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Said Barkat, qui a voulu donner l'exemple en se faisant injecter la première dose de vaccin devant les caméras de la télévision. Pourvu que les doigts ne se retourne pas sur lui à l'image de ce qui s'est produit ailleurs, notamment en France.

Il est à noter que cette campagne de vaccination organisée exclusivement dans les structures sanitaires de proximité concerne, selon les chiffres déjà avancés par le premier responsable du secteur, ancien ministre de l'Agriculture, 650.000 femmes enceintes. La grossesse doit atteindre, pour que la vaccination soit possible, vingt semaines, selon les spécialistes du domaine.

M. A.

LES DEUX PARTIES AURAIENT TROUVÉ UN ACCORD

Sonelgaz commercialisera de l'électricité en Espagne

Le projet de commercialisation de l'électricité en Espagne pourrait enfin voir le jour.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Après des mois d'attente et le revirement de la position du gouvernement espagnol, qui a décidé de modifier sa législation en interdisant aux entreprises étrangères détentrices «*d'actifs de production de les vendre en Espagne*», Sonelgaz pourrait réaliser ce projet.

Au mois de novembre dernier, les responsables du groupe Sonelgaz ont engagé des discussions avec les responsables espagnols. Le résultat est satisfaisant. A en croire le P-dg de Sonelgaz, Nouredine Bouterfa, qui s'est exprimé sur les ondes de la radio Chaîne III, une «*réponse verbale positive*» leur a été adressée par la partie espagnole qui reste, néanmoins à «*officialiser*».

Si le projet venait à être concrétisé, Sonelgaz pourra vendre son excédent d'électricité qui est estimé à «400 mégawatts».

Une exportation qui ne se fera pas à n'importe quel prix. «*Nous voulons d'abord trouver un bon accord économique avant d'entamer la commercialisation*».

Plus explicite, le premier responsable de Sonelgaz veut obtenir «*8 dollars le mégawatt*».

«*Nous ne voulons pas exporter pour uniquement exporter*», a-t-il précisé.

L'exportation vers le Maroc est également un projet retenu par Sonelgaz d'autant que «*les deux pays sont interconnectés*». Abordant les projets du groupe, qui a opéré sa restructuration, Nouredine Bouterfa, a mis surtout en avant le montant de «*3 mille milliards de dinars d'investissement entre 2010 et 2019 dont la moitié sera consommée en 2015*».

Nouredine Bouterfa, P-dg de Sonelgaz. Ph / Midi Libre

Un volume considérable qui concerne plusieurs volets comme la production et la distribution.

Les efforts sont, d'ailleurs, concentrés sur ce dernier point (distribution ndlr) et qui fait que plusieurs localités et quartiers des grandes villes notamment souffrent de coupures d'électricité devenues récurrentes.

Une solution qui viendrait de l'implication des collectivités locales pour dégager des espaces servant à l'installation des groupes électrogènes ; «*depuis l'été dernier nous avons constaté la prise de conscience des responsables locaux pour résoudre ce problème*», a déclaré Nouredine Bouterfa.

Mais d'où viendra l'argent des investissements ? Le P-dg de Sonelgaz a précisé que des «*discussions sont en cours avec le ministère des Finances pour lever de nouveaux emprunts au niveau des banques avec la garantie de l'Etat*».

Pour ce qui est du volet production, en plus du plan d'urgence de 2 mille mégawatts, lancé récemment et qui a couté «*2 milliards de dollars*», elle sera encore plus importante durant les prochaines années.

Le P-dg de Sonelgaz qui table sur «*4 mille mégawatts pour le nord et 400 pour le sud entre 2010 et 2015*», a souligné que son entreprise a réussi à «*satisfaire la demande* ».

Ce dernier est revenu en outre sur l'énergie solaire qui sera développée grâce à l'acquisition, par Sonelgaz, de l'entreprise de Rouiba qui fabriquera les panneaux photovoltaïques.

«*Le processus est lancé pour la fabrication des autres équipements comme les turbines à gaz pour arriver à terme à algérianiser l'entreprise que ce soit en personnel ou en équipements*», a affirmé le P-dg de Sonelgaz.

L. B.

TABLE RONDE SUR L'ENJEU SÉCURITAIRE DANS LE GOLFE

La politique des pays de la région remise en question

L'Iran, Israël, le péril chiite, la mainmise des alliés occidentaux et la fragilité des systèmes politiques arabes dans le Golfe sont les principaux axes qui ont été développés, hier, par le docteur Hamoud Salhi, professeur algérien à l'université de Californie, à l'occasion de son passage au Centre des études stratégiques d'Echaâb à Alger. Le thème étant "Les enjeux sécuritaires dans cette région du monde stratégique et riche qu'est le Golfe". L'intervenant a apporté des éclairages sur la fragilité des équilibres entre les pays de cette région connue comme étant une poudrière due à la multitude de ses foyers de tension.

Le Dr. Hamoud Salhi mettra en exergue la fragilité des systèmes politiques arabes et la forte dépendance économique de ces Etats, dont la majorité recèlent des richesses pétrolières considérables, qui restent cependant cernées par les quelque 100 mille soldats US qui écument tous les lieux stratégiques.

Cette fragilité est d'autant plus accentuée que les Etats du Golfe ne sont jamais parvenus à donner consistance et pertinence au Conseil de sécurité commun, pourtant créé à cet effet.

Pis, «les pays du Golfe n'ont jamais adopté une position commune, une situation caractérisée par la duplicité du discours politique parfois même au sein d'un même pays», dira le Dr. Hamoud pour expliquer l'absence d'une vision commune ou d'une alternative solvable visant à contrecarrer l'hégémonie américaine sur la région.

Confinée entre deux forces régionales, et pas des moindres, l'Iran et Israël en l'occurrence, les Etats du Golfe arabe pâtissent le plus souvent d'une guerre qui n'est pas la leur en fin de compte, nonobstant les guerres du Golfe contre l'Irak qui ont davantage asservi la région.

L'intransigeance iranienne quant à l'enrichissement de son nucléaire et le péril chiite, qui avance à grands pas, constituent également des enjeux majeurs pour lesquels les tensions s'exacerbent, ajoute-t-il.

Aussi la région du Golfe souffre-t-elle de son identité et d'une stabilité politique précaire (520 attentats terroristes à juin 2008), selon le professeur Hamoud Salhi, qui étaie ses propos par l'ambivalence des régimes politiques et le rôle «peu honorable» des investisseurs du Golfe qui préfèrent financer de grands projets qui attentent de surcroît à leur identité et cultures plutôt que de se consacrer à l'épanouissement de leurs propres économies et populations.

En somme, le professeur algérien a décrit l'impasse dans laquelle se sont engouffrés les régimes arabes du Golfe, et l'absence d'une alternative pour dénoncer la situation qui prévaut actuellement.

Mokrane Chebbine

HAUSSE DES TARIFS DU TRANSPORT À TIMEZRIT (BOUMERDÈS)

Les usagers s'insurgent

Dénonçant la hausse des tarifs de transport, les citoyens de la commune de Timezrit au sud-est de Boumerdès, n'ont pas manqué d'afficher leur colère. Selon les contestataires, le prix du ticket Timezrit-Issers, était de 30 DA avant que les transporteurs ne décident de le porter à 40 DA. Ils dénoncent cette augmentation qui les pénalisent durement et s'y opposent fermement la qualifiant d'"injustifiée".

Le tronçon entre les deux localités est d'environ une vingtaine de kilomètres. De plus, il a béneficié dernièrement d'une opération de revêtement menée par les services de wilaya (DTP).

Selon les manifestants, une partie des travaux est déjà achevée (tronçon Timezrit-Azzouza). La partie restante, à savoir Azzouza-Issers, n'est pas encore lancée, mais selon un élu de l'APC de Timezrit, elle devrait être revêtue incessamment.

IL SE RENDRA À ORAN LUNDI PROCHAIN

Chakib Khelil veut booster les travaux du CCO

PAR MOHAMED ZEMMOUR

Les nombreuses visites d'inspection à Oran, plus précisément au centre de conventions de cette ville (CCO), du ministre de l'Énergie et des Mines, Chakib Khelil dont la prochaine est prévu le 11 du mois courant, témoignent de tout l'intérêt accordé à la finalisation de ce projet dans les temps et sa livraison dans les délais. Cette virée, une autre dans la capitale de l'Ouest, sera une nouvelle occasion pour le premier responsable du secteur pour s'enquérir de l'avancement des travaux du méga bâtiment devant abriter pas moins de quatre manifestations mondiales cette année. Même avec un petit retard, le projet sera fin prêt bien avant les 3 et 4 Mars prochain, dates de la tenue du 4eme symposium de l'association algérienne de l'industrie du gaz (AIG) au CCO, selon une source proche du dossier qui a précisé que le spot publicitaire relatif à l'évènement sera lancé très prochainement sur les chaînes terrestre et canal Algérie de l'ENTV. Un second spot télé est en cours de réalisation et sera lancé dès la livraison du CCO, selon la même source qui a tenu à préciser que le bâtiment sera fin prêt dans les délais pour y abriter les évènements programmés.Le centre de conventions d'Oran (CCO), est composé principalement d'un auditorium de 3.000 places, de deux salles de session de 500 places chacune, de vingt salles de réunion, d'un palais des expositions et d'une salle de banquet de 2.000 couverts et d'un hôtel cinq étoiles de 300 chambres. Avec le 4e AIG) les 3 et 4 mars prochain, la 16e conférence internationale du gaz naturel liquéfié (GNL 16) les 18 et 21 avril prochain, le Forum International des Pays Producteurs de Gaz (FPEG) le 19 du même mois, et la 5e semaine de l'énergie, la ville d'Oran sera désormais et incontestablement, la capitale de l'énergie en 2010 et volera ainsi la vedette à Alger. Par ailleurs, le ministre effectuera une visite de travail au sud du pays, plus précisément à Tamanrasset où il inspectera plusieurs projets, notamment, la mise en service de l'alimentation en électricité et la mine d'or d'Amesmassa, exploitée en partenariat avec une entreprise australienne. **M. Z.**

LEUR VALEUR A BAISSÉ DE 24% DANS LE MONDE

Recul des opération de fusions-acquisitions en 2009

Les opérations de fusions-acquisitions d'entreprises annoncées au niveau mondial en 2009 ont atteint 2.395,5 milliards de dollars, soit le montant le plus faible réalisé depuis 2004, selon le bilan annuel définitif publié par le cabinet Dealogic.

La valeur de ces transactions aurait ainsi chuté de 24% en 2009, a-t-on précisé de même source.

La plus grande opération de l'année écoulée a été le rachat du laboratoire pharmaceutique américain Wyeth par son compatriote Pfizer, pour 68 milliards de dollars, suivi du rapprochement des activités d'extraction de minerai de fer en Australie des géants miniers Rio Tinto et BHP Billiton, et d'une autre méga-fusion dans la pharmacie aux Etats-Unis (Merck/Schering-Plough).

Mais le bilan mondial a été gonflé par les sauvetages de nombreux établissements bancaires, à commencer par celui de la banque britannique Royal Bank of Scotland, et par les rapprochements résultants de faillites ou de restructurations, est-il souligné.

DOPÉ PAR L'ESPOIR D'UNE REPRISE ÉCONOMIQUE MONDIALE

L'euro au-dessus de 1,44 dollar

L'euro était toujours orienté à la hausse face au dollar, hier, en début d'échanges européens, s'installant au-dessus du seuil de 1,44 dollar, dopé par les chiffres positifs des économies américaine et chinoise qui alimentent l'espoir sur la reprise économique mondiale encourageant les investisseurs à se diriger vers des devises plus rentables que le billet vert.

L'euro valait 1,4427 dollar contre 1,4408 dollar lundi. Face au yen, l'euro reculait en revanche à 132,60 yens contre 133,33 yens la veille.

Le dollar cédait également du terrain face à la monnaie nippone à 91,91 yens contre 92,53 yens la veille.

Aux Etats-Unis, l'indice ISM manufacturier a ainsi regagné 2,6 points en décembre par rapport à novembre pour s'établir à 55,9%, son plus haut niveau depuis avril 2006. Cet indice des directeurs d'achats témoigne d'une accélération plus importante que prévu de l'activité manufacturière du pays. De même, la production manufacturière chinoise a continué à progresser en décembre, avec une hausse des commandes dans l'industrie pour le neuvième mois d'affilée, selon une étude de HSBC. La prudence devrait rester de mise jusqu'à la publication vendredi des chiffres de l'emploi aux Etats-Unis pour décembre, indicateur crucial pour évaluer l'ampleur de la reprise au sein de la première économie mondiale. **R. E.**

LES EXPORTATEURS ALGÉRIENS S'IMPRÈGNENT DE LA CULTURE DOUANIÈRE ET FISCALE

Objectif : Réduire les coûts et les risques

Des centaines d'opérateurs économiques, de producteurs, d'exportateurs et d'entreprises nationales, notamment privées, spécialisées dans l'industrie et l'agroalimentaire, ont pris part, hier, à l'agence de promotion du commerce extérieur (Algex), à un séminaire sur les codes des douanes algérien et français et les différents systèmes fiscaux.

PAR AMAR AOUIMER

Ph/Midi Llbre

Moderniser le code douanier pour booster les opérations de commerce international.

Cette rencontre a permis de décortiquer l'environnement douanier et fiscal et l'insertion des entreprises dans les opérations de commerce international dans un contexte économique et financier mondial caractérisé par une âpre compétitivité et une concurrence impitoyable dans la commercialisation des marchandises et produits difficilement évalués dans les zones de libre-échange.

Les cadres de l'Algex et de la Chambre algérienne commerce et d'industrie (CACI) et ceux du ministère du Commerce, maître d'ouvrage du programme d'Optimexport d'aide, d'assistance et de formation pour les 44 entreprises challengers sélectionnées, ont montré un certain engouement au cours de la journée, bénéfique en matière de compréhension des enjeux de l'administration des ventes (ADV).

Elle a également permis aux participants de mieux maîtriser les techniques douanières et fiscales des transactions économiques et financières internationales. Aussi, l'optimalisation des maillons de la chaîne logistique et du transport, ainsi que les différents documents exigés lors des activités d'exportation (sortie et entrée des marchandises hors des frontières).

Les séminaires de formation en direction des producteurs et exportateurs algériens se succèderont au fil des mois sachant que le 12 janvier prochain, la septième session de formation sera consacrée aux technologies de l'information et de la communication au service du commerce international et sera animée par des experts, à savoir J. J. Rechenman (expert international de Formatex de Paris et Y. Ould Moussa (expert national ESG d'Alger). Les chefs d'entreprises, membres des pôles régionaux et les agents des douanes et partenaires, ainsi que les entreprises ayant des potentiels à l'exportation ont attentivement écouté le cours de Rudolphe Lucas, experte de Formatex en matière douanière qui a mis en relief les pratiques douanières et fiscales en France et en Suisse.

L'UE impose à l'Algérie le certificat d'origine des marchandises-

«*Pour favoriser les exportations, il devient impérieux de détaxer les marchandises sortant de France. Cependant, ce n'est pas le même cas en Algérie où les produits sont taxés et la déclaration en douane obligatoire*» a-t-il souligné.

En effet, l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) avantagerait beaucoup les exportateurs algériens. «*En France et en Suisse, il n'y a pas de déclaration en douane, il suffit juste aux exportateurs de présenter les justificatifs d'exonération de la TVA pour les produits sortant du territoire. Ainsi, les gains sont importants pour les exportateurs qui peuvent économiser jusqu'à 1,5 million d'euros par mois et plus de 160 millions d'euros en l'espace de trois années*» a affirmé Lucas. Ce conférencier a également mis l'accent sur la nécessité de connaître sur les bouts des doigts le code des douanes et les différentes astuces inhérentes au commerce extérieur afin de diminuer les risques et les coûts avec une meilleure répartition des prestations, des formalités douanières.

L'essentiel consiste à bien préparer les différentes phases de l'opération d'exportation (manutention, expédition, responsabilité de chargement et de déchargement de la marchandise, prise en charge et paiement des frais du calage et de l'arrimage, assurance ad valorem, prescriptions d'emballage...

Dans son livre intitulé ''l'origine des marchandises'' , au chapitre ''le régime de l'origine des marchandises des pays du Maghreb'', Ghenadie Radu, Docteur en droit de l'université de Grenoble (France), dit que «*la mise en place de la zone de libre-échange entre l'Union européenne (UE) et l'Algérie (accord d'association entré en vigueur le 1er septembre 2005), prévue en 2017, impose certaines conditions. Il s'agit, sur le plan économique, à part le fait que les accords d'association euro-méditerranéens mettent l'accent sur la libéralisation des échanges (suppression des restrictions quantitatives et des mesures d'effet équivalent entre les Parties à l'accord) et le démantèlement tarifaire (suppression des droits de douane et des taxes d'effet équivalent), ils réservent une place centrale aux règles d'origine des marchandises*». **A. A.**

DURANT LES NEUF PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE 2009

La production industrielle en baisse

La production industrielle du secteur public national a baissé à -0,4% au cours des neuf premiers mois de 2009, selon les dernières données de l'Office national des statistiques (ONS), qui relèvent une augmentation de 3,6% pour la production hors hydrocarbures.

Par ailleurs, les industries manufacturières ont réalisé une hausse "timide" à 0,4% avec toutefois, une forte tendance à la baisse au 3e trimestre avec -4,9%.

A l'exception des secteurs des industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques (ISMMEE) qui ont connu la plus importante hausse avec 12,6%, l'énergie (7,8%), textiles 6% et celui des mines et carrières avec 5,6%, tous les autres secteurs ont enregistré des baisses. Parmi les branches qui ont connu plus de difficultés au cours des neuf premiers mois de l'année dernière, figurent les industries du bois, liège et papier (-24,3%), estiment les experts de l'office.

La baisse a également concerné les secteurs des cuirs et chaussures et celui de l'agroalimentaire avec 8,6% pour chacun, de la chimie et caoutchouc et plastique (-7,9%), des hydrocarbures (-7,5%) et enfin des matériaux de construction avec -2,8%.

Pour le 3e trimestre et par rapport à la même période de 2008, l'organisme des statistiques relève qu'a l'exception des groupes des industries diverses avec une hausse de 36,4%, textile (11,1%) et celui de l'énergie avec 9,2%, les autres groupes ont enregistré des baisses de production.

Les baisses les plus prononcées ont été enregistrées par les groupes des industries des bois, liège et papier (-25,1%), les industries des cuirs et chaussures (-20,7%), les ISMMEE (-8,4%), agroalimentaires (-7,2%), matériaux de construction (-5,2%) et les hydrocarbures avec -3,6%, précise l'office. Par ailleurs, la production industrielle du secteur public national a enregistré une hausse de 1,9% en 2008 par rapport à 2007. Hors hydrocarbures la hausse est de 4,3% et de 1,9% pour les industries manufacturées. Cette variation est due, notamment, à la hausse enregistrée par les secteurs des mines et carrières et de l'énergie.

I. A.

MIDI Alger
N° 858 | Mercredi 6 janvier 2010

CIRCULATION ROUTIÈRE ET REPRISE UNIVERSITAIRE

Retour des bouchons inextricables !

La rentrée universitaire est sans conteste l'une des principales causes de l'engorgement des la circulation routière. Cela est dû à la reprise des navettes transportant les étudiants et sillonant à longueur de journée les artères de la capitale. La réalisation de plusieurs trémies aux points jugés noirs n'a pas pour autant contribué à fluidifier une circulation déjà infernale.

PAR YAZID BOULAOUCHE

Se déplacer dans la capitale, loin d'être une sinécure.

Les embouteillages ont repris de plus belle dans la capitale au début de la semaine en cours. Après une courte période d'un tant soit peu d'accalmie, des bouchons inextricables sont de nouveau légion et empoisonnent le quotidien des Algérois. Se déplacer dans Alger se révèle être un véritable parcours du combattant, avec le stress en prime. Ce qui est certain, c'est que ces bouchons coincident toujours avec la reprise scolaire, surtout universitaire. Il faut bien l'admettre les rentrées scolaires sont synonymes dans la capitale d'aggravation des embouteillages.

La reprise universitaire engendre des bouchons monstres

Après une éphémère d'une relative accalmie de près d'une quinzaine de jours (vacances d'hiver pour les élèves et les étudiants), il faut à nouveau s'armer de patience pour affronter une circulation infernale, et ce à toute heure de la sainte journée.

Il est incontestable que des bouchons monstres réapparaissent après la reprise des cours universitaires. "*Cela était prévisible*", nous diront des citoyens interrogés sur ce phénomène. Ils expliquent cette situation par le retour des navettes incessantes des centaines de bus servant au transport universitaire et qui sillonnent sans interruption les différentes artères de la capitale pour rejoindre les campus ou les cités universitaires.

Points noirs, une équation insoluble

Le déplacement des étudiants dans lacapitale est donc l'une des raisons majeures favorisant les embouteillages. En dépit de la réalisation de nombreuses trémies au niveau des points jugés noirs, ces dernières n'ont pas vraiment réussi à fluidifier une circulation de plus en plus engorgée, face au retour massif des étudiants. Les embouteillages sont certes coutumiers dans pratiquement l'ensemble des communes d'Alger, mais avec toutefois des pics bien plus graves dans les localités de l'est et du centre de la capitale.

El Biar-Bab Ezzour, l'axe infernal !

L'engorgement qui pénalise certaines localités plus que d'autres trouve son explication dans le fait que ce sont là les localités algéroises qui abritent les plus importantes infrastructures universitaires : facultés, cités universitaires... Ainsi la situation est particulièrement pénible sur les axes d'El-Biar, Châteauneuf, Ben Aknoun, Bouzaréah ou encore Chevalley. Du côté de Bab Ezzouar, rien ne sert de se presser, les voitures agglutinées les unes aux autres avancent à pas de tortue, mieux vaut, dans ces cas, ne pas avoir d'urgence à traiter. Les agents en charge de réglementer la circulation peinent à faire face à de pareilles situations. Ils doivent faire appel à toutes leurs ressources et souvent recourir au "système D" pour tenter d'orchestrer le ballet infernal bien souvent sur fond de Klaxons exaspérés.

Alger asphyxiée et gravement polluée

Alger est asphyxiée par un parc auto beaucoup trop important pour des voies qui n'arrivent pas à suivre cette spectaculaire évolution, ajouter à cela le manque de parkings qui contraint certains véhicules à tourner parfois durant des heures avant de trouver un espace où se garer, cela ne manque pas bien sûr de compliquer encore plus cette situation. La Direction du transport d'Alger a réellement du pain sur la planche pour mettre de l'ordre dans tout cela. Beaucoup reste à faire.

Y. B.

300 nouveaux bus pour les étudiants !

L'annonce faite de la mise en circulation dans la capitale de pas moins de 300 nouveaux bus destinés au transport des étudiants, n'est certainement pas faite pour rassurer. Ces bus, s'ils répondent aux attentes des étudiants, n'en compliqueront pas moins une circulation déjà délicate. L'Établissement de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) renforcera donc à compter de dimanche prochain sa flotte destinée au transport universitaire. Les axes qui devraient être desservis par ces nouveaux bus sont Bab Ezzouar, Baya-Hocine, El-Alia, Dergana, RUB3 et Ben-Aknoun... Inutile de préciser que ce sont là des axes particulièrement engorgés en matière de circulation routière. Il est fort à craindre que cette démarche, déjà critiquée par les usagers de la route, contribuera à rendre la circulation impossible - au sens littéral du terme - dans ces localités. Les solutions tant attendues tardent à venir et la réponse est toujours la même : *"Le métro et le tramway pour mettre fin à cette situation"*. Mais en attendant leur réception, qui tarde à venir, de ces deux grands projets, mieux vaut, avant de prendre son véhicule ou les transports en commun, s'armer d'une patience qui soit à toutes épreuves.

Y. B.

ASSAINISSEMENT DE OUED EL-HARRACH

Mini-stations d'épuration pour les unités industrielles

D'après une instruction du ministère des Ressources en eau, dorénavant les établissements industriels installées sur les rives de oued El-Harrach, seront contraints de traiter leurs déchets avant de les déverser dans l'oued. Pour cela il leur est exigé l'installation d'un système de pré-traitement local. Hacen Aït Amara, directeur de l'Assainissement et de la Protection de l'environnement au ministère des Ressources en eau a indiqué à l'APS que "plus de 400 entreprises ont été identifiées, pour l'occasion, et vont devoir se doter d'un système de pré-traitement de leurs propres déchets avant leur déversement dans l'oued". Selon la dépêche de l'APS cela est nécessaire afin d'éviter les rejets directement dans l'oued. M. Aït Amara explique à l'APS que "ces établissemnts sont en contact permanent avec le ministère de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et du Tourisme, et nous avons convenus ensemble de la nécessité de doter toutes les unités industrielles existantes sur les deux rives de l'oued, d'unités de pré-traitement de leurs propres déchets". "Une étude, initiée par le ministère de l'Environnement, est en cours de réalisation pour la conception d'un système de pré-traitement de rejets industriels. Elle sera mise à la disposition de ces entreprises qui n'ont qu'à financer ce pré-traitement et le mettre en marche", a précisé M. Aït Amara. "Ce seront de petites stations d'épuration à l'échelle de l'unité industrielle, qui pourra, sans aucun doute, faire baisser le niveau de pollution dans cette zone et nous éviter de nombreux problèmes dans le futur", a-t-il encore ajouté. Le même responsable a indiqué que ces entreprises, pour le moment et avant l'installation de ces stations d'épuration, rejettent la totalité de leurs déchets directement dans l'oued. Cela devrait être interdit à l'avenir... sauf autorisation explique-t-on. M. Aït Amar a également précisé qu'un dispositif réglementaire a été initié par le ministère des Ressources en eau afin de réglementer les modalités d'octroi des autorisations de déversement des eaux usées, autres que domestiques, dans les réseaux d'assainissement ou dans les stations d'épuration. L'interlocuteur explique à l'APS que le déversement des rejets industriels dans les stations et réseaux d'assainissement risque de générer un disfonctionnement général de ces infrastructures. "Le déversement se fera après autorisation, et la nature des rejets sera étudiée", a affirmé en conclusion M. Aït Amara.

R. A.

COMMERCE INFORMEL

L'emblème national de nouveau sur les trottoirs

Quelques jours à peine nous séparent des compétitions de la Coupe des nations africaines de football 2010. Il est facile de se rendre compte qu'un évènement sportif particulier se prépare au vu des trottoirs de la capitale pavoisés aux couleurs nationales. C'est l'ensemble des quartiers d'Alger qui se voient envahis par des milliers de revendeurs du drapeau national et autres gadgets censés symboliser l'ardeur et l'amour de la patrie, mais surtout remplissant en un laps de temps très court les poches des petits malins qui ont investi ce créneau juteux. Ce commerce "informel" a réellement pris des proportions inquiétantes et ce qui est encore plus incompréhensible, c'est que ces commerçants profitent d'une certaine tolérance, de la part des éléments de l'ordre, qui préfèrent fermer les yeux . Mais force est de reconnaitre que cette situation a atteint des proportions affolantes, aucune venelle ou ruelle n'est épargnée. Même les halls de certains immeubles se sont transformés en présentoirs pour ces produits représentant la panoplie du parfait supporter. Des malles de voitures servent également de boutiques ambulantes tout en déversant des hymnes à la gloire des Verts à pleins décibels, cela sans avoir cure d'importuner les riverains et passants. Les CD reprenant les chansons à la gloire de l'équipe nationale, gravés à grande échelle au mépris de toute réglementation, s'étalent sur les trottoirs au nez et à la barbe des autorités. Cette cacophonie ne cessera pas durant toute la durée des compétitions de la Coupe d'Afrique des nations. Il faut donc prendre son mal en patience et slalomer entre les centaines d'étals de fortune. Alger déjà gravement engorgée par une circulation automobile infernale n'a vraiment pas besoin de ce phénomène qui vient compliquer un peu plus la situation. En plus des groupes de curieux qui se massent devant ces étals,des centaines de piétons, pressés d'arriver sur leurs lieux de travail ou autres, n'ont d'autre recours que d'emprunter la chaussée au péril de leur vie.

Y. B.

TIPASA

97,2% des foyers raccordés en élecricité

Selon la Direction de l'industrie et des mines, le taux de couverture en matière d'électrification rurale a atteint, dans la wilaya de Tipasa, 97,2% contre 95% en 2005. Cette évolution du taux de couverture a été rendue possible grâce à la concrétisation des projets inscrits au titre du plan quinquennal 2005/2009, projets pour lesquels une enveloppe de 202 millions de dinars a été dégagée. Cette enveloppe a permis de réaliser au total 88 km de lignes électriques, dont 29 km relevant du réseau de distribution de l'électricité et 59 autres kilomètres faisant partie du Programme destiné aux quartiers et lotissements sociaux (PQLS). En ce qui concerne le réseau de distribution de l'électricité, 1.257 foyers ont été déjà raccordés au réseau électrique. 315 foyers répartis entre les localités d'Attatba, Bourkika, Ahmer El-Aïn, Chaïuba, Meurad et Hadjout ont bénéficié également de l'énergie électrique. 496 autres foyers concernés par le PQLS seront raccordés au réseau électrique durant l'année en cours, a précisé ce responsable, ajoutant que d'autres opérations inscrites au titre du programme 2009 portent sur la réalisation de 17 km de lignes électriques qui permettront à 555 familles de bénéficier de cette énergie.

N. M.

KSAR EL-BOUKHARI

Un scanner pour l'hôpital

L'Etablissement public hospitalier (EPH) de Ksar El-Boukhari, distant de 64 km au sud du chef-lieu de wilaya, vient d'être doté d'un scanner de dernière génération, a-t-on appris auprès de la Direction de la santé de la wilaya de Médéa. Ce nouvel instrument a été installé au niveau du pavillon d'imagerie médicale.

H. S.

BOUIRA

Projet de réalisation de six stations-service

Six stations-service verront leur réalisation lancée en 2010, sur l'itinéraire de l'autoroute Est-Ouest, traversant la wilaya de Bouira, parallèlement à plusieurs projets de routes qui relieront, entre autres, les wilayas de Béjaïa et Tizi-Ouzou à l'autoroute Est-Ouest, respectivement via Ahnif (Bouira) et Djebahia et Draâ El-Mizan. Il est question également d'un programme de modernisation de 25 km de routes nationales et la réalisation de 4 nouvelles annexes de DTP au niveau des daïras, en plus d'un nombre de maisons cantonnières et autres projets de désenclavement.

SIDI-RACHED (TIPASA)

Amélioration de la couverture énergétique

Un poste de transformation haute et moyenne tensions (HTMT), d'une capacité de 60/30 KV, sera bientôt mis en service dans la commune de Sidi-Rached (Tipasa). Ce nouveau poste est venu à point nommé pour renforcer la couverture en électricité des abonnés de la région Centre qui, jusque-là, étaient soumis à des chutes de tension fréquentes provoquées par la pression importante sur le réseau de la wilaya de Tipasa. Selon le directeur des industries et des mines, Tipasa dépendait, jusqu'en 2006, en énergie électrique de la wilaya de Blida et était alimentée à partir de deux anciens transformateurs situés respectivement à Chaïba et Oued El-Ballah à Cherchell, devenus aujourd'hui obsolètes en raison du développement qu'a connu cette wilaya.

APS

BOUMERDES, PISCICULTURE

La production de poisson en hausse

Cette performance est expliquée par la conjugaison de plusieurs facteurs, dont une amélioration dans les moyens et conditions de travail des pêcheurs, une bonne organisation de travail et un climat propice durant ces derniers mois.

PAR RYAD KHELOUFI

Une production piscicole importante a été enregistrée à Boumerdès. *Ph./ Midi Libre*

En 2009, la wilaya de Boumerdès a enregistré une nette amélioration dans la production de poisson, avec une prise globale de plus de 13 mille tonnes (toutes espèces confondues) contre près de 11 mille tonnes en 2008.

Selon le responsable de la Direction de la pêche et des ressources aquacoles, cette performance est expliquée par la conjugaison de plusieurs facteurs, dont une amélioration dans les moyens et conditions de travail des pêcheurs, une bonne organisation de travail et un climat propice durant ces derniers mois comparativement aux quatre premiers mois de l'année.

"*La plus importante prise de l'année 2009 a été réalisée durant la période allant de fin mai à fin août derniers*", selon le même responsable qui fait état d'une production record de plus de 7 mille tonnes de poisson pour ce seul laps de temps.

L'importance de cette prise à cette période précise de l'année a pour origine "*sa coïncidence avec la période de reproduction de l'ensemble des espèces piscicoles, en plus du climat favorable et particulièrement stable ayant régné à cette période*", a souligné le responsable.

S'agissant du reste de la prise enregistrée, il est réparti sur les autres mois de l'année, avec 108 tonnes en novembre, 123 tonnes en décembre et une moyenne de 300 à 400 tonnes durant chacun des cinq autres mois restants, selon la direction du secteur. La part léonine de cette production (soit 90%) est représentée par la sardine, au moment où le reste est constitué de différents crustacés et moules. Le port de Zemmouri est réputé à l'échelle nationale pour sa production prolifique, d'où son classement en tête de liste des ports de la wilaya avec une prise annuelle de plus de 6.500 tonnes, suivi du port de Dellys avec 5.600 tonnes, puis Cap Djinet avec 110 tonnes, au moment où le reste de la production piscicole de la wilaya est généralement réalisé aux ports d'échouage de Dellys, Sidi Daoud, Boumerdès et Boudouaou El-Bahri. Ces derniers mois, les cours du poisson ont enregistré une courbe ascendante à Boumerdès en dépassant les 250 DA/kg au niveau de plusieurs régions de la wilaya, selon la même direction qui cite à l'origine de cet état de fait "*la baisse survenant dans le volume des prises à cette période de l'année, à cause des perturbations climatiques permanentes la caractérisant*".

R. K.

LAGHOUAT, PROJET DE LA NOUVELLE VILLE DE BELLIL

Un rythme de réalisation satisfaisant

PAR NAHLA FERHAT

Selon les responsables du projet, les travaux de réalisation de la nouvelle ville de Bellil, daïra de Hassi R'mel, au sud de Laghouat, sont à un stade avancé. Les 1.200 logements sociaux locatifs (LSL), à savoir 1.028 unités pour l'absorption de l'habitat précaire et 26 autres logements de fonction pour le personnel de l'éducation, devraient être réceptionnés durant le premier semestre de l'année en cours. Le projet de la nouvelle ville de Bellil prévoit la réception, avant fin 2010, de trois groupes scolaires de base cinq regroupant 13 salles de cours, une salle polyvalente d'un montant d'investissement de 75 millions de dinars, ainsi que la réception de deux autres groupes scolaires d'un montant de 5,5 millions de dinars consistant en des salles de cours, des logements de fonction, des extensions et une cantine scolaire, selon les informations fournies par ces responsables aux autorités locales. A ces opérations viennent se greffer la réalisation en cours d'un centre de formation professionnelle d'une capacité d'accueil de 200 places, d'un internat d'une capacité de 60 lits ainsi qu'une bibliothèque municipale. S'agissant du secteur de la jeunesse et des sports, la nouvelle ville de Bellil a bénéficié d'un projet de création d'une piscine semi-olympique, dont les travaux ont atteint un taux d'avancement de 20%, d'un stade d'une capacité d'accueil de mille places, doté de toutes les structures sportives nécessaires. Outre la poursuite des travaux de réalisation d'un centre commercial regroupant plus de 30 locaux commerciaux, une cafétéria, deux restaurants et un cybercafé, le projet de Bellil sera également doté de structures en cours de réalisation et d'autres en voie de l'être, dont un siège de l'APC, une polyclinique, un château d'eau d'une capacité de stockage de mille m3, ainsi que la réalisation d'AEP pour l'alimentation d'une population de près de 10 mille âmes. Ce développement, tous azimuts, qu'a connu la nouvelle ville de Bellil lui a conféré une destination privilégiée des habitants de la région et de la main-d'œuvre travaillant à la zone industrielle de Hassi R'mel.

N. F.

MIDI Kabylie
N° 858 | Mercredi 6 janvier 2010

TADARTIW

Aïn El-Hammam, vigile des cimes

Il y a bien un proverbe qui met en valeur le fait de «monter», repris à juste titre par Mouloud Feraoun dans «Les chemins qui montent», revendiqué par les villages accrochés au flanc de la montagne du Djurdjura. Il s'agit, entre autres, de Adni, de Larbaâ Nath Irathen et de Aïn El Hammam qui culmine à plus de mille deux cents mètres.

PAR IDIR ILYÈS

D. R.

Ce proverbe dit ceci : *«De quelque côté que l'on aille vers.... les chemins montent.»* Dans les points de suspension, chacun est libre de mettre le village qu'il souhaite ; d'autant que la majeure partie de nos lieux de vie s'accrochent intelligemment aux ceintures des piedmonts et autres montagnes.

Pour aller vers Aïn El-Hammam, il faut naturellement gravir, en empruntant une route sinueuse traversant maints villages et ce village s'ouvre aux yeux des visiteurs par un lieu quasiment mythique, «Askif N Tmana», où repose depuis 1905 le plus grand barde de la poésie kabyle, Si Mohand Ou M'hand.

J'ai toujours fait application de ce dicton. A chaque village je me dis que c'est le dernier. Puis au détour d'une route, un village se dresse comme un chêne zen millénaire. Aïn El-Hammam apparaît splendide, enjoué et stoïque face, justement, à la fatalité de l'altitude. Fatalité qui fait que des affaissements sont subis depuis bon nombre d'années. Cette année aussi, il a fallu une intervention énergique de la commune pour que des vies humaines soient épargnées.

Aïn El-Hammam est entouré par Taourirt Menguellet, Aït Aïlem, Taourirt Amrane et Agouni N'Teslent, comme des vigies pour épargner toute approche malveillante. Je m'y retrouve dans cette région. L'air y est pur et les «At Micli» diserts, accueillants et optimistes. L'altitude, encore une fois. J'y retrouve, avec plaisir, Mouloud (le maire), Bahou (le saltimbanque) et Bezbez qui cuisine la «loubia» comme personne.

Je ne veux pas quitter l'ivresse de ce village où je me sens chez moi, notamment quand je suis face à Khalti Ouerdia aux doigts magiques et face à Khalti Kulla à la beauté solaire. Puis je ne peux pas omettre de citer Si Youcef Oulefqif, un poète illustre inconnu pour le grand nombre, contemporain de Si Mohand qui souhaite conclure ce clin d'œil : *«Ô Cheikh Mohand Ou Lhocine/Je suis venu te découvrir/Mon cœur commence à décliner/Ô faucon qui hante les cimes/Il te faut un alter égo/Mon cœur (tassa-w) est étreint par la peur (…)»*

Au fait, d'où vient le toponyme de Aïn El-Hammam ?

I. I.

Le poète Islam Bessaci publie son nouveau livre *Mazal Assirem*

Il n'y a pas un seul village en Kabylie qui ne possède pas un ou plusieurs poètes, de tous âges et d'inspiration multiple. Comment ne pas l'être quand on côtoie une nature fulgurante, vivante et harmonieuse ?

Ainsi, du côté de Bouzeguène, un village qui garde les arrières d'Azazga, Islam Bessaci a pris le pari de mettre sa sensibilité au profit de la poésie écrite en kabyle. Né le 19 avril 1973, ce sociologue de formation —bercé par des voies féminines— redonne à la main ce que l'ouïe a emmagasiné depuis la tendre enfance. Bien plus ; ce poète a écrit son premier texte en hommage à *«Tayemmatt»* (la maman).

Ses thèmes sont variés. Bien sûr, il y a l'aspect sentimental, compte tenu de l'âge du poète ; mais il y a aussi des aspects liés à l'identité amazighe qui a, encore, besoin d'aide et de soutien, des aspects liés aux maux et fléaux de la société, ainsi que les aspects sous forme d'hommage aux aînés, notamment ceux qui ne sont plus de ce monde.

Se remémorant le poète-romancier Tahar Djaout, victime de la barbarie terroriste des années quatre-vingt-dix, Islam Bessaci exhorte la mémoire

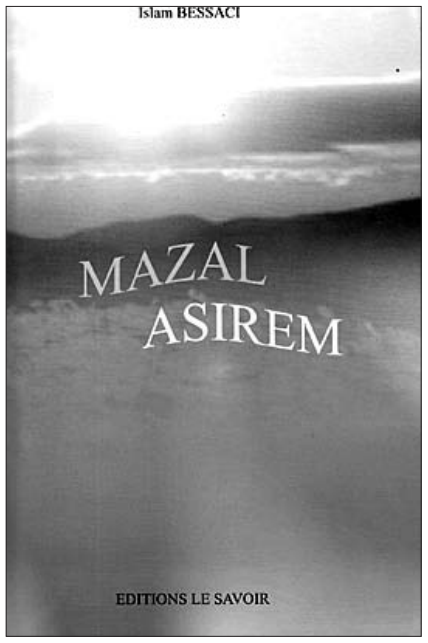

humaine à ne pas oublier ni occulter le message «djaoutien». Ainsi, il entame son exhortation en demandant à ceux qui se reconnaissent dans son appel de se mettre «debout», comme l'a fait dans les années quarante Mohand Ou Iddir Aït Amrane dans son celèbre poème *«Kker a mmi-s umazigh»* (Lève-toi fils d'Algérie).

Islam Bessaci lance ce cri dans un style direct qui ne demande aucune fioriture poétique ni de métaphores d'aucune sorte. *«Levez-vous et commençons la marche/Avant que l'oubli ne nous atteigne/Et d'arriver les premiers»* (page 38). Puis, ce poète — comme inspiré par cet appel— trace dans ses écritures des mots d'espoir, notamment quand il parle de «tamurt-iw» (mon pays). Il dit ceci : *«Ô mon pays bien aimé/Toi qui nous enchaîne/Je pleure au quotidien tes malheurs.»*

C'est dire la maturité affichée par cet auteur, d'autant que c'est son premier essai poétique. Il ne s'arrête pas à ce niveau. Engagé, il se dresse par son écriture au devant de la barbarie et des «irebraben» (les terroristes). Il les compare aux *«voleurs de nuit»* et aux *«serpents»*. Il n'y a pas de haine ni de vindicte. Il dresse un tableau de ces *«faiseurs d'éternité»*. Il écrit ceci : *«Je vous compare aux voleurs/Vous ne sortez que la nuit.»*

La chute de ce recueil, au ton frais et disert, sans complications langagières, sans académisme, aboutit à l'immense espoir que formule Islam Bessaci dans *«Mazal asirem»* «Demeure l'espoir», paru en 2007 aux éditions Le Savoir. **I. I.**

Imedhqane n'Tizi ...

● **La commune de Makouda, située à une** vingtaine de kilomètres au nord du chef-lieu de wilaya de Tizi-Ouzou, est toujours à la recherche de la voie à suivre pour rattraper l'énorme retard qu'elle accuse pratiquement dans tous les secteurs d'activité.

En effet, Les habitants réclament la réfection des routes et une meilleure prise en charge de leurs préoccupations quotidiennes, notamment les infrastructures de base, le bitumage des ruelles, les bordures de gaz de ville, l'environnement, la culture, le sport et la jeunesse qui, de l'avis de tout le monde, sont les parents pauvres de la collectivité. Un seul lycée, un centre de santé unique, un seul quota de moins de 500 logements sociaux, pas la moindre décharge publique, un seul bureau de poste relié au réseau d'Algérie Poste, pas de guichets de banque, de Sonelgaz et de la CNAS, quant à l'eau potable, c'est une autre paire de manches.

● **Près de 20 mille femmes enceintes attendent** d'être vaccinées contre la grippe A/H1N1 dans la wilaya de Tizi-Ouzou, avons-nous appris, jeudi, auprès du directeur de la santé et de la population, M. Djamel Chaguatemi. Ce qui inquiète les gens et les rend un peu douteux, selon une source médicale, c'est le fait d'exiger du patient, avant de se faire vacciner, de signer une décharge affirmant son consentement pour le faire.

● **Sur les 20 milliards de dinars de crédits alloués** en 2009, la wilaya de Tizi-Ouzou a consommé plus de 17 milliards de dinars pour ses différents programmes de développement local. Néanmoins, ce chiffre n'est que provisoire, puisque la clôture effective ne se fera qu'à la fin du mois de mars prochain. Les prévisions, nous dit-on, pourraient atteindre les 20 milliards de dinars. Le premier magistrat de la wilaya de Tizi-Ouzou n'a pas manqué à l'occasion de revenir sur les grands projets qui attendent d'être lancés, dont les projets inscrits à l'indicatif de la wilaya. Avec de telles réalisations, les consommations en matière de crédits augmenteront pour le prochain exercice, ce qui dément les informations faisant état de non-paiement des entreprises par l'administration.

● **Le président de l'APC de Timizart, dans la** wilaya de Tizi-Ouzou, Lounis Mehalla, vient de démissionner de son poste pour devenir un simple élu indépendant. Ce qui a poussé M. Mehalla à démissionner se sont essentiellement les contraintes administratives liées aux pressions de la population par des manipulations à travers les comités des villages. Les conditions humiliantes dans lesquelles exercent les élus des collectivités locales et le manque de soutien de la direction de leurs partis sont les principales causes qui poussent certains responsables élus à démissionner de leurs postes. Il faut rappeler que M. Mehalla fait partie des P/APC auxquels le FFS a retiré la couverture politique.

● **La distribution du Tamiflu est disponible à** travers toutes les pharmacies de la wilaya de Tizi-Ouzou, estimées à 500 officines, nous confirme un responsable du secteur. Une manière de mettre un terme aux rumeurs faisant état de la limitation de l'opération de distribution de ce médicament servi gratuitement sur ordonnance pour les malades atteints de la grippe porcine.

● **Encore un drame sur le pont du 20-Avril. En effet,** un jeune homme de 24 ans, à bord d'une camionnette, vient de perdre la vie, en chutant d'une hauteur de près de cinq mètres, après avoir perdu le contrôle de son véhicule.

Comme nous l'avons souligné plusieurs fois dans ces colonnes, ce pont, qui manque de signalisations et de balises de sécurité, continue de faucher des vies humines, sans que l'on pense à sécuriser sérieusement l'endroit.

Nouara Hadjloum

Midikabylie@lemidi-dz.com

CONSTANTINE

Délivrance d'agréments pour l'ouverture d'auto-écoles

Suspendue durant plusieurs années à Constantine, la délivrance d'agréments pour l'ouverture d'auto-écoles a été réactivée. Selon un cadre de la direction de wilaya des transports, cette délivrance, qui se fera de manière *"cyclique"*, devra satisfaire, dans un cadre légal, toutes les demandes déposées auprès des services compétents. Gelés pendant plusieurs années pour des raisons "*purement administratives",* des dossiers déposés par des candidats désireux de créer des auto-écoles ont déjà été libérés à Constantine par la délivrance de plusieurs autorisations, a indiqué ce même responsable. En plus de la délivrance de quelque 90 *"accords"* autorisant l'ouverture d'auto-écoles en décembre 2009, la direction des transports projette de faire siéger une seconde commission, en février 2010, pour examiner l'octroi d'un nouveau quota d'agréments au profit des demandeurs remplissant les conditions exigées. Ce même cadre a, toutefois, fait savoir que la délivrance des "agréments définitifs", donnant droit à l'exercice de cette activité, reste conditionnée par un rapport établi par des brigades spécialisées relevant du secteur, prouvant que les postulants remplissent toutes les conditions exigées en matière de qualification, de locaux et d'équipements.

A.S.

Convention CNAS-hôpitaux

Le système de conventionnement Caisse nationale d'assurances sociales (CNAS) - hôpitaux est entré en vigueur dimanche à Constantine. En vertu de cette contractualisation, la CNAS prendra en charge la totalité des frais de soin et de séjours hospitaliers des patients assurés sociaux, après un contrôle par ses représentants de la justification de l'hospitalisation et de son déroulement dans des conditions acceptables.

Formation en musique classique

Le coup d'envoi d'une formation en musique classique a été donné, dimanche, au sein de l'annexe de l'Institut régional de musique de Batna. Cette formation sera dispensée sur deux niveaux, le premier destiné aux élèves de la 3e année secondaire et le second s'adressant aux élèves de 4e année moyenne, a indiqué le directeur de cette annexe à l'occasion de l'inauguration des cours.

SETIF

8e campagne de la zakat

Quelque cinquante jeunes de la wilaya de Sétif bénéficieront, cette année, de crédits d'investissement provenant de fonds puisés de la 8e campagne de la zakat. L'opération de sensibilisation des citoyens autour des bienfaits de cette action se poursuit dans les différents établissements religieux ainsi que dans toutes les mosquées de la wilaya de Sétif. Les jeunes chômeurs désirant investir dans de petits projets économiques ont été appelés à déposer leurs dossiers à la direction du secteur pour pouvoir bénéficier d'un prêt sans intérêt accordé par le fonds de la Zakat après une évaluation *"minutieusement étudiée".*

APS

GUELMA, ECLAIRAGE PUBLIC

Plusieurs quartiers plongés dans le noir

Des espaces sont plongés dans l'obscurité totale, au grand dam des riverains qui redoutent les agressions et les vols. Les anciens lampadaires sont inopérants car les ampoules grillées n'ont pas été remplacées depuis des mois.

La ville de Guelma connaît un déficit en matière d'éclairage public.

PAR HAMID BAALI

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie des citoyens, les pouvoirs publics ont alloué, ces dernières années, des enveloppes colossales aux 34 communes de la wilaya. L'éclairage public a été sérieusement pris en charge par les responsables locaux, à l'écoute des préoccupations de leurs administrés qui se plaignaient, à juste titre, de certaines insuffisances électriques au niveau de leurs quartiers.

A titre illustratif, le chef-lieu de wilaya a retrouvé son aura puisque des entreprises privées, qui avaient arraché des soumissions, ont mobilisé d'énormes moyens humains et matériels pour concrétiser rapidement cet ambitieux programme. Les ronds-points de Bab Annaba, Bab Skikda, Bab Souk-Ahras et Bab Sedrata sont désormais illuminés judicieusement par des candélabres dernière génération qui confèrent à la ville un cachet de gaité, de chaleur et de quiétude. D'autre part, la rénovation de l'éclairage public a ciblé les boulevards du 1er-Novembre, Souidani-Boudjemaâ, Gahdour, de l'hôpital Okbi, des cités Champ-de-manœuvres, Aïn Defla, Bara, Rahabi, des rues Emir Abdelkader, Séridi-Mostefa, Ali-Chorfi et autres. Les Guelmis sont ravis de cette métamorphose et ils ont l'opportunité d'évoluer sereinement dès la tombée de la nuit.

Cependant, certains secteurs de la ville n'ont pas encore bénéficié de ces projets salutaires, à savoir les cités Bon accueil, Bensouilah, les abords immédiats de la mosquée Imam Malek, le square sis à l'arrière de la place du 19-Mars et de l'emblématique bâtiment Septième, certaines rues de la vaste cité Tahar-Gahdour, etc. Chaque nuit, ces espaces sont plongés dans l'obscurité totale, au grand dam des riverains qui redoutent des agressions et des vols. Selon nos interlocuteurs, les anciens lampadaires sont inopérants car les ampoules grillées ne sont pas remplacées depuis des mois. Dans ce contexte, la municipalité de Guelma ne possède pas de moyens financiers, humains et matériels pour assurer efficacement la maintenance et l'entretien de l'éclairage public. Elle ne possède pas de camions-nacelles qui permettent une intervention rapide au niveau du chef-lieu de wilaya en perpétuelle expansion et qui abrite plus de 160 mille âmes. Une formule avait été suggérée dernièrement par des élus de l'APW, en l'occurence des conventions que signerait l'APC avec des entreprises privées pour veiller concrètement sur l'éclairage public. Mais cette option n'a pas été retenue faute de ressources financières car les prestations proposées seraient exorbitantes. De toute évidence, il appartient aux autorités concernées de prendre en charge cette doléance citoyenne.

H. B.

SOUK-AHRAS, DÉVELOPPEMENT DES HAUTS-PLATEAUX

Mise à niveau des régions touristiques

PAR LOUIZA NADIRI

Selon la Direction du tourisme, toutes les études engagées à Souk Ahras au bénéfice du secteur du tourisme, financées au titre du programme spécial de développement des Hauts-Plateaux, seront achevées *"avant fin 2009"*. Il s'agit, notamment, d'un projet portant sur la réalisation de six plans d'orientation pour la mise à niveau de régions touristiques relevant des communes de M'daourouch, Taoura Khmisa, Mechroha et Ouled Moumène. Une opération de réhabilitation de trois sites touristiques et de la source de Hamouy, dans la commune de Taoura, sera également conduite sur le terrain à la lumière des études opérées, parallèlement à un projet de classification de deux autres sites dans les communes de M'daourouche et Taoura. Les travaux de réaménagement de la forêt d'El-Hamama, située dans la commune de Sidi Fradj, seront "prochainement" achevés. Aussi, un nouveau siège pour la direction du tourisme et deux "Maisons du tourisme" sont programmés dans le même cadre dans les communes de Souk Ahras et de Lahdada. La wilaya de Souk Ahras dispose d'un nombre important de sites touristiques et historiques, à l'exemple de celui de Madaure, dans la commune de M'daourouch. Les potentialités touristiques de cette région de l'est du pays sont également riches d'une panoplie de produits et d'activités liés à l'artisanat local. Des activités préservées grâce à la disponibilité des matières premières, ce qui constitue, selon le directeur du tourisme, un encouragement pour tout investissement touristique, culturel et économique.

L. N.

LE GOUVERNEMENT SOMALIEN ENTEND REPRENDRE D'ICI PEU LE CONTRÔLE DU PAYS

Mogadiscio d'abord

Alors que la poursuite des violences en Somalie représente une menace majeure pour la stabilité de la région de la Corne de l'Afrique et même au-delà, jusque dans la péninsule arabique, au Yémen précisément, le gouvernement somalien de transition s'est dit déterminé à reprendre le contrôle de la capitale Mogadiscio aux insurgés islamistes.

PAR NINA SARATI

Omar Abderashid Sharmarke, chef du gouvernement somalien.
Ph./ D. R.

Pour cette tâche à l'évidence ardue, il s'est fixé un délai de quelques jours, d'ici la fin janvier. *"Nos soldats sont prêts à agir et à chasser ces terroristes de la capitale d'ici la fin janvier, puis à reprendre le contrôle d'autres zones du pays"*, a affirmé dimanche dernier à la presse le chef du gouvernement somalien Omar Abderashid Sharmarke.

Cette annonce intervient au lendemain des affrontements meurtriers pour le contrôle de la ville de Dhusamareb (560 km de la capitale) entre la milice "Ahlu Sunna Wal Jammaa", anti-salafiste et alliée du gouvernement de transition, et les insurgés du groupe radicaliste "Shebab", affiliés à Al-Qaida. Ces combats remportés par Ahlu Sunna Wal Jammaa s'étaient soldés au total par 47 morts. Face à la violence endémique d'une part,—un attentat terroriste perpétré en décembre à Mogadiscio lors d'une cérémonie officielle de remise de diplômes avait fait une soixantaine de tués dont 4 ministres—, et à la fragilité d'un gouvernement de transition à qui échappe le contrôle d'une grande partie du territoire d'autre part, une pareille tâche semble bien incertaine à mener dans les limites de ce délai. Y compris avec le concours des Etats-Unis qui viennent d'annoncer, après l'attentat manqué à bord d'un avion américain le jour de Noël, leur contribution à former une police spéciale anti-terroriste en Somalie et au Yemen. Sans faire explicitement référence à cette mesure que Sanaa a acceptée, M. Omar Abderashid Sharmarke a toutefois indiqué que le gouvernement va se consacrer d'abord à *"la mobilisation des soldats, leur entraînement et à la réorganisation de l'institution militaire, en vue de réussir nos opérations"*.

La Somalie et le Yémen ont tous deux été cités par le président américain, dans son discours prononcé à l'occasion de l'annonce de la nouvelle stratégie américaine en Afghanistan, comme deux pays où la menace terroriste d'Al-Qaida est particulièrement vivace. Si les Etats-Unis, et les Occidentaux s'engagent plus ouvertement au Yémen pareillement menacé de déstabilisation par une rébellion chiite, un mouvement séparatiste et l'activisme d'Al-Qaida,—leurs forces armées ont participé à des raids—, ils se font pour l'heure plus discrets en Somalie où le fiasco de l'opération «restore hope» n'est sans doute pas complètement oublié. Devant la recrudescence des violences en Somalie, l'Union africaine (UA) a affirmé lundi dernier que ses forces de maintien de la paix déployées en Somalie (Amisom), riposteront à toute attaque des insurgés somaliens, dont le principal groupe armé "shebab" qui contrôle le centre et le sud du pays.

Dans une déclaration rapportée par la presse, le porte-parole de la mission de l'UA en Somalie a averti le groupe "shebab" contre toute attaque visant les troupes de l'Amisom, en soulignant que celles-ci *"riposteront aux agressions"*.

N. S.

LA JUNTE EN GUINÉE PROPOSE LA NOMINATION D'UN PREMIER MINISTRE ISSU DE L'OPPOSITION

Les Forces vives disent non

Le général Sékouba Konaté, ministre de la Défense.
Ph./ D. R.

De hauts responsables militaires guinéens ont fait savoir récemment que le chef de la junte, le capitaine Dadis Camara, hospitalisé au Maroc à l'issue d'une tentative d'assassinat menée le 3 décembre par son aide de camp, *"a accepté la nomination d'un premier ministre issu de l'opposition"*. Les consultations autour de cette nomination ont commencé avec l'opposition qui refuse cette offre, campant sur sa réclamation d'un organe de transition en vue d'un gouvernement d'union nationale chargé d'organiser les élections. Au terme d'une rencontre, tenue le week-end dernier, entre les syndicalistes et quelques membres du gouvernement de la junte, le mouvement syndical en Guinée s'est dit opposé à la nomination d'un Premier ministre nommé par le Conseil national pour la démocratie et le développement (CNDD, junte) même si celui-ci est issu de l'opposition. Ils exigent *"la mise en place d'une nouvelle autorité de transition qui n'est pas le CNDD"*. Leur position rejoint la revendication des Forces vives (partis politiques, syndicats et la société civile) exigeant le départ de la junte militaire regroupée au sein du CNDD et *"l'installation d'un organe de transition chargé de mettre en place un gouvernement d'Union nationale pour préparer les échéances électorales"*. Les syndicalistes guinéens ont, en outre, rappelé que *"les Forces vives ont été claires dans leurs propositions"* sur la nécessité d'*"un gouvernement neutre n'ayant aucun caractère politique, impartial dans l'organisation des élections libres et transparentes"*. Ils ont, part ailleurs, demandé au général Sékouba Konaté, ministre de la Défense qui assure l'intérim présidentiel depuis l'attentat contre Dadis Camara, de s'exprimer sur la mise en place des nouveaux organes de transition. *"Nous attendons la position réelle du président intérimaire par rapport à la mise en application du chronogramme et les organes de la transition, et en conformité avec les revendications que les Forces vives ont eu à adresser au médiateur (le président Blaise Compaoré, ndlr), lors des différentes rencontres»*, ont-ils déclaré. Depuis l'attentat contre Dadis Camara, l'intérim à la tête du CNDD est assuré par le ministre de la défense, le général Sékouba Konaté. Une médiation est menée actuellement par la CEDEAO avec le soutien de la communauté internationale afin de trouver une sortie à la crise née de la prise du pouvoir par la junte au lendemain de la mort du président Lansana Conté en décembre 2008 et aggravée par le massacre de près de 150 personnes ce 28 septembre. Des sanctions ont de ce fait été imposées à la Guinée par la communauté internationale et une commission d'enquête de l'Onu sur les massacres a accusé la junte de crimes.

La Chine plaide pour le dialogue sur le nucléaire iranien

La Chine a estimé hier que le dialogue et la négociation constituaient les moyens susceptibles de désamorcer la crise nucléaire iranienne appelant à la reprise au plus tôt des négociations sur ce dossier controversé. "Nous pensons que le dialogue et la négociation sont les moyens adéquats de résoudre la question du nucléaire iranien", a déclaré le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Mme Jiang Yu. "Nous avons encore de la marge pour les efforts diplomatiques et espérons que toutes les parties adopteront des politiques plus flexibles et pragmatiques pour renforcer les efforts diplomatiques et promouvoir une reprise au plus tôt des négociations" a ajouté Mme Jiang dont le pays fait partie du groupe des "Six" (Etats-Unis, Russie, France, Grande-Bretagne, Allemagne et Chine), impliqués dans les négociations sur le nucléaire de Téhéran. L'Iran a lancé le 2 janvier un "ultimatum" aux Occidentaux pour accepter "d'ici à un mois" les conditions de Téhéran pour "un échange par étapes du combustible nucléaire".

Sud de la Somalie : le PAM suspend temporairement son travail

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a décidé une suspension temporaire de son action dans le sud de la Somalie «en raison du nombre croissant d'attaques contre le personnel humanitaire», a indiqué Greg Barrow, précisant toutefois que son organisation continuait à travailler dans le reste du pays, notamment à Mogadiscio. Le PAM continuera à aider "deux tiers des personnes visées par ses programmes en Somalie, à savoir 1,8 million de personnes", a-t-il ajouté. "Pour recommencer à travailler, nous avons besoin de pouvoir avoir un accès normal" aux régions où le PAM mène des actions humanitaires, a-t-il précisé.

Belgrade dépose une plainte pour génocide contre la Croatie

Les autorités serbes ont déposé, auprès de la Cour internationale de justice (CIJ), basée à La Haye, une plainte contre la Croatie pour "génocide". La plainte a été déposée par des représentants de l'équipe de juristes de la République de Serbie en charge du dossier. Le gouvernement de Serbie avait décidé le 31 décembre de soumettre à la CIJ une réponse à la plainte croate et une contre-plainte contre la République croate pour "génocide" commis contre les Serbes pendant la guerre de 1991-1995. Selon les estimations de l'Onu, plus de 200.000 Serbes ont fui la Croatie en 1995, lorsque l'armée croate a lancé une opération de reconquête des territoires occupés par la minorité serbe de Croatie. La CIJ avait statué en novembre 2008 qu'elle était compétente pour examiner une précédente plainte déposée début juillet 1999 par la Croatie pour "génocide et nettoyage ethnique" contre Belgrade lors de la guerre d'indépendance de la Croatie, qui a fait environ 20.000 morts.

MAGAZINE

FABRICATION DE L'HUILE D'OLIVE

L'olivier connu pour donner une bonne récolte une année sur deux

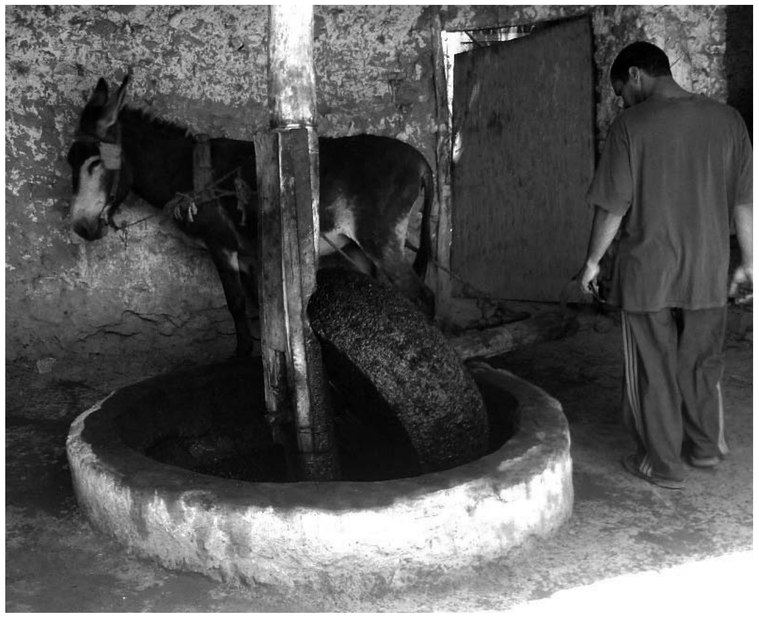

La fabrication de l'huile d'olive commence dès la cueillette des olives mûres (noires) qui se fait pendant les mois d'octobre et février, voire mars de chaque année. L'olivier est connu également pour donner une bonne récolte une année sur deux. Le rendement généralement admis est de 17 à 25 litres par quintal d'olives. Les procédés modernes font miroiter des rendements de plus de 30 litres par quintal. Enfin, pour obtenir un litre d'huile d'olive, il faut 4 à 5 kilogrammes d'olives.

PAR OURIDA AIT ALI

Les différnets procédés d'extraction :

La méthode la plus ancienne :

En usage encore dans certaines régions d'Algérie, elle consiste à creuser une mare aménagée où l'on entasse une certaine quantité d'olives, mélangées d'eau. Le mélange est foulé avec les pieds, la pulpe se sépare des noyaux et l'huile surnage à l'eau de la mare. Apres décantation, l'huile surnageant est recueillie naturellement, l'eau, quant à elle, est jetée.

La méthode introduite par les Romains :

Cela nécessite un broyeur et un pressoir. Le broyeur comporte un pétrin maçonné, muni d'un axe en bois en son centre autour duquel tourne une meule dressé sur champ et comportant une barre de brancard, permettant un mouvement circulaire de la meule (le mouvement est obtenu par la force des bras, ou tracté par une bête de somme).

Les olives sont déversées dans le pétrin et l'action de la meule permet une trituration pour obtenir une «pâte» composée de pulpe d'olives séparées de leurs noyaux (qui demeurent entiers en majorité, en raison du plan incliné de la meule par rapport à l'axe du pétrin).

La pâte d'olives écrasées ainsi que les noyaux garnissent les scourtins en jute, en alpha ou en disse et l'empilement de plusieurs scourtins permet de passer à la phase finale dans le pressoir.

Les scourtins s'apparentent à des pneus d'automobiles permettant de les garnir par la fente interne et leur texture permet, par pression, à l'huile de s'échapper.

Le pressoir :

Fait la plupart du temps en bois, il comporte deux piliers verticaux, solidement fixés au sol.

Entre les deux et au niveau du sol se trouve un bassin circulaire, maçonné ou taillé à même la roche, permettant de recueillir l'huile s'écoulant de l'appareillage situé plus haut.

Cet appareillage comporte une poutre coulissante le long des deux piliers verticaux.

Cette poutre est munie en son centre d'une vis taillée dans le bois, le traversant et dont le mouvement vertical permet de pousser une autre pièce de bois, épaisse et horizontale qui pressera l'empilement des scourtins garnis d'olives écrasées.

Cette pièce fera étau avec l'autre pièce de bois servant de base à l'empilement des scourtins.

L'eau se rétrécit, au fur et à mesure des tours de vis obtenus, grâce à l'application d'un couple de force sur la vis formant mécanisme avec la pièce de bois horizontale.

Le couple de force est exercé par le travail d'une ou deux personnes agissant avec un levier appliqué aux encoches prévues à cet effet, à la tête inférieure de la vis.

Avant même d'actionner le couple de force, les scourtins gorgés d'huile laissent s'écouler naturellement la première huile : «huile d'olive vierge».

La pression exercée, plus ou moins forte, permet l'extraction de l'huile qui est recueillie dans le bassin prévu à cet effet.

Pour augmenter le rendement, on a recours à l'addition d'eau chaude, versée sur les scourtins en fin d'opération.

Le mélange eau plus huile, recueilli dans le même bassin, est dirigé vers des bassins secondaires de décantation.

Là, avec le temps, le mélange, eau plus huile, se décante, l'huile est recueillie par l'ouverture des bassins, l'eau, quant à elle, est évacuée par des ouvertures au fond des bassins.

Ce procédé permet d'obtenir :

- De l'huile d'olive vierge ;
- De l'huile d'olive de première pression ;
- De l'huile d'olive de deuxième pression (résultant de la décantation eau-huile).

Les scourtins, quant à eux, livrent, enfin, du cycle, les tourteaux (par résidus la pulpe d'olive et des noyaux ou grignons, "Ameghrouche", en kabyle), sont récupérés auprès des huileries pour être utilisés comme moyen de chauffage.

- Un dernier traitement des noyaux réduits en pâte donne une huile de qualité médiocre, l'huile de grignons servant surtout dans la fabrication de savon dit de Marseille. La décantation de l'huile, s'opérant par simple gravite, laisse en fin de traitement un mélange de pulpe d'olives, d'huile et d'eau appelé la margarine.

L'extraction, ainsi décrite, remonte à l'époque romaine et certaines unités fonctionnent ainsi jusqu'à nos jours.

Il fut un temps où chaque famille possédait son propre pressoir.

Le mode opératoire et le faible rendement de l'huile, par rapport à la quantité d'olives nécessaires, ont relégué ces pressoirs antiques au rang de curiosité régionale et touristique.

Les procédéés modernes :

Le moteur à explosion et le diesel ont permis la mécanisation de l'industrie de l'huile d'olive.

- La trituration est obtenue par l'action de broyeurs puissants :
- Le pressoir actionne par des presses hydrauliques :
- La mécanisation procède, également, à l'obtention d'une pâte plus homogène écrasant l'ensemble, pulpe et noyaux, participant à un meilleur rendement d'huile sous l'effet de la pression mécanique exercée.

Résultat :

- Meilleurs rendements ;
- Réduction des effets ;
- Gain de temps :
- Capacité de trituration augmentée sensiblement.

Les huileries les plus modernes font appel à des techniques de l'industrie chimique (addition d'eau et de sel, chauffage des mélanges, filtration et raffinage), permettant la séparation des différents composants de l'huile d'olive qui est un mélange naturel de plusieurs variétés d'acides gras tel que l'oléine.

Ces procédés modernes permettent aussi de luter contre l'acidité de l'huile qui s'oxyde facilement à l'air libre, surtout si la récolte d'olives est stockée longtemps avant d'être triturée.

O.A.A

Les rendements :

«D'abord, le rendement est en fonction de la variété de l'olive (il en existe naturellement plusieurs dizaines d'espèces locales).
- En montagne, les oliveraies ont pour origine l'olivier sauvage, l'oléastre (zeboudj) greffé avec d'autres variétés ayant meilleur rendement, le zeradj notamment, ainsi que d'autres variétés tels le chamlal (achemlal en kabyle), le remli, l'olivier commun non greffé et différent du zeboudj (oléastre) et la sigoise (surtout pour les conserveries).
L'olivier est connu également pour donner une bonne récolte une année sur deux. Le rendement généralement admis est de 17 à 25 litres par quintal d'olives.
Les procédés modernes font miroiter des rendements de plus de 30 litres par quintal. Pour obtenir un litre d'huile d'olive, il faut cueillir 4 à 5 kilogrammes d'olives.»

Symbole de vie et d'éternité

L'olivier dans notre langue est un nom féminin (tazzemurt), symbole, donc, de fertilité. C'est ce qu'il fait qu'il est sacré dans nos contrées. Souvent, un de ces arbres est sanctifié pour intercéder auprès du Créateur dans les croyances collectives immémoriales. C'est dire l'amour voué à cette essence. Produisant un aliment de base aux populations des montagnes kabyles, cet arbre, plusieurs fois centenaire et à feuilles persistantes, sera protégé car source de vie, et malheur à celui qui l'agressera, car le Saint des lieux le poursuivra de sa malédiction. Ne connaît la valeur de cet arbre que celui qui en tire richesse, parce qu'il aura su veiller sur lui avec effort et persévérance, alors la nature reconnaissante le lui rendra. Un Kabyle ne se sépare jamais de ses oliviers, même en cas d'extrême limite, car avec cet arbre, il ne peut se retrouver dans le dénouement total. Mouloud Mammeri disait à propos de l'olivier : «L'arbre de mon climat à moi, c'est l'olivier ; il est fraternel et à notre exacte image. Il ne fuse pas d'un élan vers le ciel… Il est noueux, rugueux, il est rude, il oppose une écorce fissurée mais dense aux caprices d'un ciel qui passe en quelques jours des gelées d'un hiver furieux aux canicules sans tendresses. A ce prix, il a traversé des siècles. Certains vieux troncs, comme les pierres du chemin, comme les galets de la rivière, dont ils ont la dureté, sont aussi immémoriaux et impavides aux épisodes de l'histoire ; ils ont vu naître, vivre et mourir nos pères et les pères de nos pères. A certains on donne des noms comme à des familiers ou à la femme aimée (tous les arbres chez nous sont au féminin) parce qu'ils sont tissés à nos jours, à nos joies, comme la trame des burnous qui couvrent nos corps. Quand l'ennemi veut nous atteindre, c'est à eux, tu le sais, qu'il s'en prend d'abord. Parce qu'il pressent qu'en eux une part de notre cœur gît et… saigne sous les coups. L'olivier, comme nous, aime les joies profondes, celles qui vont par-delà la surface des faux-semblants et les bonheurs d'apparat.
Et puis quoi ? Rappelle-toi : l'olivier, c'est l'arbre d'Athéna, déesse de l'intelligence, Athéna, sortie toute armée du cerveau de Jupiter (n'est-ce pas une merveilleuse chose que de pouvoir ainsi à l'agréable et utile, joindre l'intelligence ?) Athéna, déesse aux symboles et rites libyens (l'Egide dit Hérode, c'est le nom berbère du chevreau et c'est vrai, c'est le même mot qu'on emploie aujourd'hui : Ighid)»…

O.A.A

CAMPAGNE OLÉICOLE A AIN DEFLA

Arbre de civilisation et de paix

PAR CHEMS EDDINE MOURAH

Il devait faire de la grande oasis méditerranéenne, le paradis des Dieux. Depuis tant de siècles qu'il voit se déchirer les civilisations, le vieil arbre ne se lassera-t-il pas un jour de répandre ses bienfaits sur une terre de malheur. Ses rameaux argentés, usés de symboliser ce qui ne vient jamais, pourraient bien finir par ne plus donner des fruits. A quoi bon avoir près sous son ombre Homère et Cervantès, les scribes d'Alexandrie, les prophètes de la Bible, le Saint Coran béni par Mohamed (QSSSL), dernier messager de Dieu, l'illustre cortège de la pensée islamique, la science phénicienne, si l'homme ne fait pas usage de cette masse de sagesse ? A quoi bon avoir abrité les méditations d'Abraham, des Prophètes Jésus et Mohamed, d'Avienne, d'Averroès, de Saint Augustin, de Pétrarque et Dante pour en arriver là ? L'olivier nous a tout donné : culte de la vie et l'amour des saveurs, l'or de ses perles noires et le parfum du ciel. Ses racines ont porté la naissance de nos philosophes, bercé nos religions. Il est notre mémoire. Pourtant, les berges de la Grande Bleue se teintent encore de rouge. Sur trois continents, des monts de Galilée aux plaines d'Andalousie, des valus de l'Atlas, des montagnes de l'Ouarsenis, du Zaccar et du Djurdjura, des châteaux de Sicile aux Garrigues de Provence, des méandres du Tigre à l'embouchure du Tage, le monde de l'huile d'olive devrait baigner dans le bonheur. De Bourached aux Arribs, en passant par Ben Alle Bouhoud, chez les Bani Farh, Bani Menaceur et Bani Ghomeriane, s'étalent à perte de vue des champs d'oliviers. Comme chaque année, les habitants de ces régions célèbrent la cueillette par des fêtes qui durent tout le mois de décembre. Femmes et hommes sont mobilisés et la touiza renforce l'esprit de solidarité surtout en fin de journée autour d'un grand plat de couscous. Pour les invités, on offre des galettes au miel et du raisin. Dans les régions oléicoles en Kabylie, la cueillette des olives est synonyme de toute une cérémonie et c'est l'Omem du village qui donne le signal du gaulage et la touisa se déplace pour chaque oliveraie. Le soir, dans chaque dechra, c'est la fête : repas, friandises et chants en l'honneur de l'arbre béni. Oliveraies millénaires, chaque essence décline son identité avec un nom charmant : "Cornicabras" andalouse, "Kalamata" grecque, "Picholine" provençale "arbequina" catalane "Chemlal et azaradj " à Tizi-Ouzou, la région du Zaccar et les monts de Skikda. "C'est un arbre invaincu qui renaît de lui-même", disait le grand philosophe Sophocle. Plusieurs facteurs déterminent la qualité de l'huile d'olive : son humidité, sa teneur en huile et son acidité. La variété d'olives génère des caractères différents d'une huile à l'autre. Ainsi, l'huile de Toscane et du Péloponnèse présente des notes végétales aux aromes d'artichaut ou de poivrons.

Tandis que celle d'Andalousie et de Sardaigne exprime des notes plus fraîches tirant sur l'amende ou les agrumes. Cette année, la récolte a été satisfaisante. Le directeur de l'agriculture nous signale : *"La récolte est évoluée à 70 mille qx et la production de l'huile d'olive a atteint 32.100 litres. Nous avons mis sur pied un vaste plan de rénovation pour le développement de l'oléiculture avec la plantation de 15 mille plants sur une superficie de 1.500 hectares à travers les zones de montagnes."* Enfin, dans notre pays, l'olivier compte 23 dénomination sur les 35 isustants, mais les plus avertis préfèrent de loin trois variétés : Chemlal, Dahbia et Azeradj.

C. E. M.

BESSMA OU LA RECHERCHE DU SOURIRE

Bientôt une école pour les filles handicapées

Une situation critique des handicapés, une pension pas moins misérable que leur vécu socio-économique, l'association Bessma des handicapés rejoint le chœur des mécontents pour dénoncer à son tour les difficultés que connaît cette tranche de la société.

PAR MINA ADEL

Bessma tel que l'indique son nom veut rendre le sourire, cherche à forger un brin d'espoir, de vie pour les handicapés estimés à 10% de la population au niveau national.

Animant avant-hier, lundi, une conférence de presse au forum d'*El Moudjahid* , le président de l'association, Mahfoud Mohamed Tahara a profité de son expérience pour mettre à nu les différentes pratiques administratives qui viennent compliquer davantage un vécu déjà amer.

Ainsi une pension de 4 mille DA pour les handicapés moteur et 300 DA pour les non-voyants n'est, selon le premier responsable de l'association Bessma, qu'un élément de plus du «crime» commis par les pouvoirs publics à l'encontre de cette tranche sociale. Bessma active dans la wilaya d'Alger depuis 2005, date de son agrément. Elle a décidé de sortir des manifestations routinières pour se lancer dans un nombre de projets pouvant, en cas de contrétisation, apporter une amélioration à la prise en charge du handicapé dans notre pays et donner un sens à sa vie. Il s'agit notamment de la création d'une école de formation en coiffure, gâteaux, couture et esthétique. Le centre qui ouvrira ses portes dans les jours prochains à Birkhadem a une capacité d'accueil de 80 filles environ. Ces dernières sont issues de pas moins de six communes de la capitale, elles seront totalement encadrées par des bénévoles. L'association prévoit également le lancement d'un centre de formation pour la prise en charge précoce du handicap.

Il accueillera pour sa part dans une première expérience une cinquantaine d'enfants de 6 mois à 6 ans. Les psychologues, orthophonistes et pédiatres engagés dans ce centre auront pour mission, comme l'explique un membre de l'association, accompagner l'enfant afin de l'aider à vivre avec son handicap en limitant ses répercussions.

L'autre projet de cette association, qui concrétiserait le rêve d'un nombre inestimable de handicapés est l'apprentissage de la conduite.

Afin de rendre ce rêve réalité, Bessma œuvre pour le lancement d'une auto-école au niveau de la gare routière d'Alger. Le projet est pour l'instant en phase d'études, et sa réalisation n'est pour l'heure loin d'être effective. À l'instar des autres projets elle est le produit de la générosité des différents donateurs. Le président de l'association affirme qu'au-delà de la formation, Bessma aspire à l'insertion de ces conducteurs dans le monde du travail. «*Nous sommes en contact avec le ministère des Transports pour essayer de finaliser une convention assurant l'embauche de handicapés après leur formation*». La solidarité entre les différentes associations est perçue par les différents intervenants comme léélément essentiel afin de faire avancer la situation et les droits des handicapés.

M.A

L'ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG DE BOUMERDÈS

Plus de mille donneurs réguliers recensés

Selon le président de l'Association des donneurs de sang, plus de 1.630 donneurs réguliers de sang, dont une majorité de femmes, sont recensés dans la wilaya de Boumerdès. *"Cet effectif représente les donneurs adhérant à notre association depuis plusieurs années"*, a souligné Djamaoune Mohamed, qui estime le nombre des donneurs de sang dans la wilaya *"bien plus important en dépit de l'absence de statistiques sur ce sujet"*, a-t-il déploré. Selon lui, chaque donneur régulier de son association fait acte d'une moyenne de cinq prélèvements/an, pour les femmes, et de quatre dons/an pour les hommes, au niveau des hôpitaux de Bordj Ménaïl, Dellys et Thénia. *"Le relèvement du nombre des donneurs réguliers au niveau de notre association est tributaire de plusieurs facteurs constituant autant de contraintes pour nous"*, a signalé ce responsable, en mettant en avant le *"déficit en équipements et moyens de travail nécessaires pour le bon déroulement de l'opération de collecte de sang, au niveau des hôpitaux"*. *"La wilaya manque également d'un clino mobile pour la collecte de sang"*, a-t-il ajouté, en signalant que son association utilise souvent un véhicule prêté par l'hôpital de Béni-Messous (Alger) pour ses opérations de collecte de sang organisées périodiquement au niveau des résidences universitaires, mosquées et autres agglomérations urbaines. Il a souligné dans ce sillage l'importance de l'accélération de l'opération de livraison du Centre de référence de transfusion sanguine en réalisation à Corso, tout en émettant des réserves sur l'implantation de cet unique projet en la matière dont dispose la région dans cette localité, en raison de son éloignement pour une majorité de donneurs potentiels du territoire de la wilaya. Il a aussi émis le vœu que *"la mission de ce futur centre s'étende également à la collecte de sang"*. Selon M. Djamaoune, également membre du bureau de la Fédération algérienne des donneurs de sang et du bureau exécutif de la Confédération africaine des donneurs de sang, l'objectif, à terme, de son association est *"de développer une culture du don de sang de façon à en faire une ligne de conduite spontanée et régulière au sein de toutes les catégories sociales"*. *"Nous visons également la promotion de cet acte noble afin de changer, à la base, les mentalités ambiantes et sortir l'acte de don de sang du cercle fermé du don occasionnel et familial"*, a-t-il escompté. M. Djamaoune, septuagénaire et doyen des donneurs réguliers de sang au sein de cette association, fait une moyenne de six dons/an et ce, depuis la création de cette association en 1988.

I. A.

Mots sur Maux

PAR INES AMROUDE

Combattre la toxicomanie en milieu juvénile

Un séminaire régional sur le rôle des établissements de jeunes et du mouvement associatif dans la prévention de la toxicomanie s'est ouvert, mardi dernier, à l'Office des établissements de jeunes (ODEJ) de M'sila. Quelque 150 animateurs d'associations d'information et de communication en milieu juvénile (AICJ) de 16 wilayas de l'Est du pays ont participé à cette rencontre. Plusieurs axes ont été débattus au cours de cette réunion, parmi lesquels, selon Abderrezak Kharchi, président de l'AICJ de M'sila, initiatrice de cette rencontre, «les missions des institutions de jeunes dans la prévention du fléau de la toxicomanie ont trait à la motivation du toxicomane devant les traitements de désintoxication et la relation entre institutions de jeunes et centres de désintoxication", a affirmé M. Kharchi, estimant que les cellules d'écoute des ODEJ ont "un rôle important" dans le dispositif de lutte et de prévention du fléau, au même titre que les associations activant dans les milieux juvéniles. Les intervenants qui se sont succédé à la tribune ont notamment affirmé que "la répression" ne constitue qu'un des aspects de la lutte contre la toxicomanie, et relevé, sur la base des statistiques de la gendarmerie et de la Sûreté nationales, que le fléau touche désormais "toutes les tranches d'âge et catégories sociales sans exception". L'accent a également été mis sur la nécessaire vigilance des parents qui doivent être attentifs au comportement de leurs enfants et qui doivent aussi surveiller leur progéniture, notamment lorsqu'elle est scolarisée, pour éviter qu'elle ne soit influencée par les délinquants aux abords des écoles.

I. A.

Actu... Actu... Actu... Actu... Actu... Actu... Actu... Actu...

A L'INITIATIVE DES ANCIENS DES BEAUX-ARTS

Création de l'Association des artistes peintres

L'Association des artistes peintres (Les anciens des Beaux-Arts) a été créée la fin de la semaine écoulée à Alger, la présidence a été confiée à Ghemroud Madjid.
Organisée par le Syndicat national des artistes algériens en coordination avec la Fédération nationale des arts lyriques et la commission nationale des arts plastiques, la réunion a vu la nomination des membres du bureau national de l'association, constitué de 13 membres, ainsi que l'installation de son conseil national qui compte plus de 70 membres.
Par ailleurs, les membres du comité préparatoire pour l'organisation des élections des membres du conseil administratif de la société des droits d'auteur (SACEMI) ont été désignés.
Le secrétaire général du Syndicat national des artistes algériens, Lakhdar Ould Setti a souligné, dans une allocution, l'importance de cette réunion consacrée à la présentation des activités du syndicat dans les différentes wilayas du pays, notamment son élargissement et l'installation de nouveaux secrétaires au niveau de ses bureaux.
M. Ould Setti a rappelé tous les efforts consentis par le syndicat durant les sessions de sensibilisation organisées au niveau national au profit des artistes en vue de les informer de leurs droits socio-professionnels et les inciter à prendre part à l'examen et à l'enrichissement du contenu du statut de l'artiste avant de le soumettre au Parlement.
La rencontre a été marquée par l'intervention de plusieurs artistes qui ont exposé leurs préoccupations socio-professionelles, insistant sur la nécessaire accélération de l'élaboration du statut de l'artiste qui doit comprendre les différentes spécialités. Les intervenants ont rappelé l'importance de la prise en charge des préoccupations de l'artiste et la création d'un fonds de solidarité pour couvrir les frais des artistes non assurés par la sécurité sociale.

Union de 40 associations à Tizi-Ouzou

40 associations dans la wilaya de Tizi-Ouzou œuvrant pour la défense des droits des catégories sociales aux intérêts spécifiques ont convenu de se fédérer en une association de wilaya pour handicapés, à l'effet de se constituer en partenaire capable de proposer des projets viables pour leur financement par la commission européenne, dans l'intérêt des ses adhérents. Parmi les projets de cette structure, une bibliothèque de braille, des clubs informatiques et autres centres de formation adaptés à ces catégories sociales.

**Si vous désirez vous faire connaitre,
cet espace est celui de la vie associative.
Envoyez vos suggestions sur notre e-mail :
midi-association@lemidi-dz.com**

NOUVEAU FILM DE DAVID CRONENBERG

Freud ressuscité par Christoph Waltz

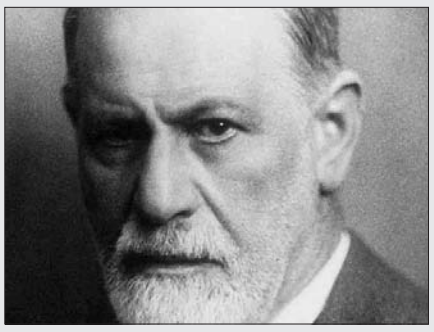

Le rôle du psychanalyste Sigmund Freud sera interprété par l'acteur autrichien Christoph Waltz dans le nouveau film du réalisateur canadien David Cronenberg "The talking cure", rapporte lundi dernier le site moviepilot.de. Ainsi, l'acteur autrichien obtient à nouveau un rôle hollywoodien après la collaboration avec le réalisateur américain Quentin Tarantino dans "Inglorious Basterds", pour lequel il a été primé à Cannes en 2009 et nominé aux Golden Globes 2010. L'acteur autrichien, 53 ans, partagera l'affiche avec la Britannique Keira Knightley pour ce long-métrage basé sur la pièce éponyme du dramaturge britannique Christopher Hampton.

INFORMATISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

1.200 manuscrits déjà numérisés

Le projet de numérisation du fond documentaire de la Bibliothèque nationale, qui a démarré au début de l'année 2009, commence à prendre forme avec la numérisation des manuscrits et des livres anciens, a-t-on appris lundi dernier auprès de cette institution. "A ce jour, nous avons numérisé mille deux cents manuscrits sur les quatre mille deux cent existantdans notre fond", a indiqué M. Mohamed Djennouhat, chef du département conservation de la Bibliothèque nationale, expliquant cette priorité par le fait que les manuscrits sont des documents "fragiles" et "rares".

UNE ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À ORAN

L'étude de réalisation lancée

L'étude relative au projet de réalisation de l'annexe d'Oran de la Bibliothèque nationale d'El-Hamma (Alger) a été lancée, a-t-on appris lundi dernier de la directrice de la culture, Mme Moussaoui Rabéa. Le lancement de l'étude intervient après le choix du site d'implantation de la future infrastructure culturelle, localisé à l'est de la ville d'Oran, a indiqué la responsable.

PRIX ALI MAÂCHI 2010

Un concours pour les jeunes talents

Le ministère de la Culture vient d'annoncer l'ouverture du concours national pour l'obtention du «Prix Ali Maâchi» du président de la République, pour les jeunes créateurs dans les disciplines littéraires et artistiques.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Le concours est ouvert aux personnes de moins de 35 ans au 1er janvier 2010. Les candidats ne peuvent postuler que dans une seule discipline et doivent déposer leurs dossiers, au niveau des directions de la culture de wilaya, des maisons de la culture ou du ministère de la Culture avant le 01 mars 2010.

Initié par le président de la République, le prix récompense les jeunes créateurs dans les domaines artistiques et littéraires dont l'âge ne dépasse pas 35 ans. Les œuvres littéraires prises en charge par le concours sont le roman, la poésie et l'œuvre écrite de théâtre. Sur le plan artistique, le prix prend en charge les œuvres musicales, les arts lyriques et chorégraphiques, les arts cinématographiques et audiovisuels, l'œuvre dramatique théâtrale (interprétation, mise en scène...) et les arts plastiques et visuels (peinture, sculpture, design...)

Le martyr Ali Maâchi. Ph./ D. R.

Les trois meilleures œuvres sélectionnées dans chaque discipline se verront décerner respectivement un prix de 500.000 DA, 300.000 DA et 100.000 DA ainsi qu'un certificat de mérite.

La cérémonie de remise des prix est prévue pour le 08 juin lors de la célébration de la Journée nationale de l'artiste qui coïncide avec la date de la mort, au champ d'honneur, du martyr Ali Maâchi.

Les dossiers doivent être déposés dans des enveloppes fermées comportant la mention : Prix Ali Maâchi 2010, ministère de la Culture. Cette enveloppe doit impérativement comporter une demande de participation, un énoncé des œuvres du candidat et des titres, cinq exemplaires de l'œuvre présentée au concours, un extrait de naissance et une copie de la carte nationale d'identité.

Le ministère annonce que tout candidat ne peut participer qu'avec une seule œuvre et uniquement dans une seule discipline et les dossiers incomplets seront déclarés irrecevables.

Pour rappel, plus de 700 candidats à travers le territoire national avaient concouru lors de l'édition précédente qui avait eu comme président de jury le cinéaste Lamine Merbah.

Dans la catégorie littérature, le 1er prix avait échu à Abdelkader Bouderba, le 2e à Mederegue Narou Sabah et le 3e à Abdelkader Barghouth. En poésie, les 1e, 2e et 3e prix sont revenus respectivement à Khaldia Djaballah, Nourredine Bakria et à Wassila Boussis.

Quant à l'œuvre écrite de théâtre, le premier prix a échu à Samir Meftah, le 2e à Samia Abdrabbou et le 3e à Abderazak Boukeba.

S'agissant de l'œuvre dramatique, le 1er prix est allé à Rabhi Toufik et le 2e à Ahmed El Aggoune. Pour les arts lyriques et chorégraphiques Mokrani Salah Eddine, Agrane Hassan et et Kadem Tarek avaient décroché respectivement les 1er, 2e et 3e prix.

Si le 1er et le 2e prix des arts cinématographiques et audiovisuels n'ont pas été décernés, Meliani Sellami et Amar Si Fodhil ont reçu cependant des prix d'encouragement.

Enfin, dans les arts plastiques, les 1er et 2e prix n'ont pas été décernés et le 3e d'encouragement est revenu à Kheïra Hbibès. **K. H.**

Nelson Mandela. Ph./ D. R.

NELSON MANDELA JOUÉ AU CINÉMA

Morgan Freeman favori pour le Golden Globe

PAR CHAFIKA KAHLAL

Le film *«Invictus»,* réalisé par Clint Eastwood, vient d'être sélectionné pour la cérémonie des Golden Globes prévue pour le 17 janvier, a rapporté le magazine *«Jeune Afrique»*. Et pour cause, le grand acteur américain Morgan Freeman a réalisé une prestation remarquable dans ce film où il interprète le rôle de Nelson Mandela, qui ne voulait personne d'autre pour incarner son rôle à l'écran. Le film, qui est un long-métrage, le dernier de Clint Eastwood, montre comment, après l'apartheid, le prix Nobel de la paix (1993) avait tenté de réunir les Sud-Africains en organisant la Coupe du monde de rugby. Le choix de l'acteur s'est presque imposé de lui-même. Dans une longue interview parue dans le magazine déjà cité, Morgan Freeman soutient qu' «aux yeux de Madiba (Mandela, ndlr), j'étais l'acteur le plus à même de l'incarner si son autobiographie, *Long Walk to Freedom,* devait un jour être portée à l'écran» et d'ajouter : *«J'ai eu le privilège de voir Mandela à plusieurs reprises. (…) Nos rencontres se passaient toujours de la même manière. Il y avait une sorte de petit cérémonial entre nous. Je m'approchais de lui, lui prenais la main et buvais ses paroles car cet homme est un sage !»*. Morgan Freeman, déjà Oscar du meilleur second rôle masculin dans le film *Million Dollar Baby,* également réalisé par Clint Eastwood, *«pourrait bien remporter, le 17 janvier à Beverly Hills, le Golden Globe du meilleur acteur, tant sa prestation dans* Invictus *est remarquable»*, estime le magazine. *«La pression était énorme, explique l'acteur américain. Je ne voulais pas*, a-t-il ajouté, *me mettre à dos le peuple sud-africain et me faire traiter d'imposteur. J'ai travaillé pour que ma voix, l'accent sud-africain, ma gestuelle, mes postures se placent naturellement.»* D'ores et déjà, le film, qui sortira en France le 13 janvier, est sélectionné aux Golden Globes dans trois catégories : meilleur acteur (Morgan Freeman), meilleur second rôle (Matt Damon) et meilleur réalisateur (Clint Eastwood). Il est à noter que les Golden Globes (Golden Globe Awards) sont des trophées remis chaque année depuis 1944 par la Hollywood Foreign Press Association («Association hollywoodienne de la presse étrangère»). Ils récompensent les meilleurs films, les meilleures œuvres de fiction télévisuelles et les meilleurs professionnels du cinéma et de la télévision. Comme les Oscars, les Golden Globes sont remis au début de l'année qui suit la décision du jury.

La liste des nommés aux Golden Globes, dont c'est la 67e édition, a récemment été dévoilée sur le site de l'association. *«Sans surprise, la série musicale* Glee *a été citée parmi les potentiels lauréats au prix et a reçu quatre nominations. La série* 30 Rock *est également à l'honneur dans les catégories Meilleure comédie, Meilleur acteur de comédie pour Alec Baldwin et Meilleure actrice de comédie pour Tina Fey. Concernant les séries dramatiques,* Big Love, Dexter, Dr. House, Mad Men *et* True Blood *se disputeront le prix du Meilleur programme»*, indique-t-on. **C. K.**

BÉBÉ, SOUVENT INFECTÉ, ADULTE, EN MEILLEURE SANTÉ

Attention à la surprotection des enfants

Surprotéger les enfants durant l'enfance les exposerait à des maladies à l'âge adulte. Cette hypothèse hygiéniste est aujourd'hui confirmée par de nombreux chercheurs, qui relient même les infections infantiles aux maladies cardiovasculaires et au diabète. Est-il temps de laisser nos enfants s'ébattre dans la saleté ?

PAR SORAYA HAKIM

L'hygiène de la petite enfance influe sur la santé à l'âge adulte. Cette "hypothèse hygiéniste" est développée depuis les années 80. Les allergies et certaines maladies chroniques pourraient ainsi être moins fréquentes à l'âge adulte si les parents ont laissé bébé s'ébattre dans un milieu non-aseptisé, quitte à attraper de petites infections régulièrement. Plusieurs études tendent à accréditer cette thèse.

Plus d'infections infantiles, moins d'allergies à l'âge adulte

Pas moins d'un Français sur trois est atteint d'allergie, contre seulement 3,8 % en 1968… Comment expliquer ce boom des allergies dans les pays occidentaux, qu'elles soient respiratoires, alimentaires ou cutanées ? La pollution, l'alimentation trop tôt diversifiée, l'exposition précoce à des allergènes constituent des éléments de réponse. Néanmoins, depuis 1989 et la publication d'une étude dans le *British Medical Journal*, une autre hypothèse retient l'attention des spécialistes : un excès d'hygiène dans les premières années de vie augmenterait le risque d'allergies.

Pour étayer cette théorie, le chercheur britannique David Strachan a suivi jusqu'à l'âge de 23 ans 17.414 Anglais nés en 1958, en notant la fréquence de leur éventuel rhume des foins et eczéma. Résultat : ces deux maladies allergiques sont moins fréquentes chez les enfants de familles nombreuses, sans doute plus exposés à des agents infectieux par leur fratrie, que des enfants uniques.

Et si les bactéries cutanées protégeaient de l'eczéma ?

De l'autre côté de l'Atlantique, les chercheurs de l'université de Californie ont démontré que les bactéries inoffensives de la famille des staphylocoques, se trouvant à la surface de la peau, inhibent l'inflammation cutanée, par exemple dans le cas de la survenue d'une plaie. Cette découverte ouvre non seulement de nouvelles perspectives thérapeutiques, mais donne du grain à moudre à ceux qui relient la flambée des allergies cutanées (comme l'eczéma et l'urticaire, qui se manifestent par une inflammation de la peau) à la baisse des infections durant l'enfance en raison d'une meilleure hygiène.

Au-delà des allergies, les liens entre inflammation et infections pourraient donner à cette hypothèse hygiéniste une ampleur inédite, reliant les infections de l'enfance à la survenue tardive de maladies cardiovasculaires et de diabète.

Moins de maladies chroniques pour les enfants sales

L'un des marqueurs de l'inflammation bien connu des cardiologues est la CRP (pour C-reactive protein), que de précédentes études ont relié à la survenue d'accidents cardiovasculaires (infarctus, attaque cérébrale, angine de poitrine, etc.) Et les méfaits de cette protéine témoin de l'inflammation ne s'arrêteraient pas là. Une étude conduite sur plus de 27 mille personnes a également démontrée en 2001 qu'une élévation de la CRP est associée à une augmentation du risque de survenue d'un diabète de type 2, maladie qui touche des centaines de millions de personnes dans le monde. Il restait à faire le lien entre CRP et infections durant la petite enfance….

C'est désormais chose faite grâce au suivi de 1.461 enfants philippins, de la naissance à l'âge de 22 ans. Les chercheurs américains de l'université Northwestern ont relié le nombre d'infections de la petite enfance et le taux de CRP (C-reactive protein, protéine servant de marqueur de l'inflammation) à l'âge adulte. Par rapport à des adultes américains, les adultes philippins ont grandi dans un milieu plus exposé aux infections. En comparant les deux groupes, il apparaît que le taux moyen de CRP des Philippins est 80% plus faible que celui des Américains. Dans le détail, les épisodes de diarrhée, l'exposition à des matières fécales animales (une ferme par exemple) durant l'enfance ou la naissance dans un endroit poussiéreux pendant la saison sèche diminuent le risque d'avoir une CRP élevée à l'âge adulte.

Les auteurs suggèrent que les infections multiples des nourrissons peuvent les protéger à l'âge adulte de problèmes cardiovasculaires et donc de décès prématurés. Pour étayer leur raisonnement, ils avancent que les Philippins ont moins de maladies cardiovasculaires que les habitants des pays occidentaux.

Développer les anticorps

Comment expliquer cette protection liée aux infections de la petite enfance ? Pour Thomas Mc Dade de l'université Northwestern, le développement d'une réponse anti-inflammatoire lors d'une infection du nourrisson offre ensuite à l'organisme une optimisation des défenses anti-infectieuses, et donc des moyens de lutte contre l'inflammation (une infection s'accompagne de phénomènes inflammatoires). Si la thèse de ce chercheur se vérifie, l'hyper-hygiène influe non seulement sur l'allergie et l'asthme, mais aussi sur la survenue de maladies chroniques particulièrement redoutables. Selon lui, il faut envisager d'exposer les enfants aux germes infectieux, si possible en limitant les risques liés aux infections. L'hypothèse hygiéniste née de ce travail est, depuis, très sérieusement étudiée pour expliquer la survenue des maladies spécifiques aux pays occidentaux

S. H.

LE FLUOR

Votre allié contre les caries

PAR SORAYA HAKIM

Jusqu'à l'âge de 12 ans, il renforce la solidité de l'émail contre les caries en le "minéralisant", mais à trop fortes doses, il tache irrémédiablement la dent. Gardez la mesure !

Si les caries sont moins nombreuses, c'est certainement grâce au fluor. Mais celui-ci doit être considéré comme un médicament, à doser en fonction de l'eau de boisson, du sel de table, de son dentifrice... et de son risque personnel de carie.

Inégaux devant le risque de carie

20% des enfants "concentrent" l'essentiel (80%) des caries. Tous ne "mériteraient" donc pas de recevoir un supplément de fluor en médicament (gouttes ou comprimés). La transmission des bactéries à l'origine de la carie (des streptocoques) se faisant le plus souvent par la mère et préférentiellement lors d'une "fenêtre d'infection", entre le 19e et le 33e mois de l'enfant, une première visite chez le dentiste est conseillée vers l'âge d'un an pour un point de la situation carieuse familiale et surtout maternelle. Celle-ci est invitée, en cas de "bouche à risque", à soigner ses dents bien sûr, à "balayer" régulièrement son trop-plein de bactéries avec des bains de bouche à base de chlorhexidine, à ne pas sucer la cuillère du bébé et le laisser jouer à mettre ses doigts dans la bouche (de la maman).

Par ailleurs, la dent étant soumise dès son éruption à un risque cariogène, elle doit être nettoyée une fois par jour, avant le coucher, à l'aide d'une brosse spéciale pour bébé ou d'une compresse. Exit définitivement le biberon-doudou du coucher, le lait et les boissons sucrées étant de grands boosters de caries.

Faites vos comptes de fluor

Pour éviter une fluorose, conséquence colorée d'un surdosage en fluor pendant la période de minéralisation, les apports doivent être précisément chiffrés. Ainsi, l'eau de boisson peut être naturellement fluorée. Pour l'eau du robinet, sa composition peut être vérifiée par les services concernés. Le sel de table également est parfois enrichi en fluor.

Plus réglementairement, la dose idéale de fluor pour prévenir les caries est de 0,05 mg/kg et par jour, tous apports confondus. Quand donc l'eau de boisson contient plus de 0,3 mg/l de fluor, inutile d'en prévoir davantage. Par contre, en deçà de 0,3 mg/l, ce qui est le cas de 85% des eaux de distribution), une supplémentation est nécessaire au moins pour les tout petits, de 0 jusqu'à 2 ans. Entre 2 et 12 ans, la prescription de fluor "médicament" est décidée en fonction des habitudes familiales d'alimentation (eau de boisson et sel) et d'hygiène (dentifrices dosés à 50 mg de fluor aux 100 g, soit 500 ppm, pour les moins de 6 ans et à plus de 150 mg, soit mille à 1.500 ppm, au-delà).

À consommer avec modération

Après 12 ans, la période de minéralisation des dents temporaires et définitive est terminée et l'éventualité d'une supplémentation, hors le dentifrice et éventuellement le sel fluoré, n'est plus à l'ordre du jour. Dernière information, la supplémentation pendant la grossesse ne modifie en rien la dentition provisoire et/ou définitive de l'enfant à naître. Cela dit, l'enfant d'un an à 18 mois qui se brosse les dents avec un dentifrice fluoré en avale la moitié, ce qui lui suffit largement. Plus tard, un brossage régulier, deux fois par jour, apporte ce qu'il faut de fluor, en plus de son action mécanique ! pour nettoyer et protéger des caries les dents en bouche. Finalement, le fluor "médicament" n'est indiqué que pour les jeunes enfants à haut risque carieux quand ils n'ont pas d'autres sources de fluor.

S. H.

BÉBÉ, SOUVENT INFECTÉ, ADULTE, EN MEILLEURE SANTÉ

Attention à la surprotection des enfants

Surprotéger les enfants durant l'enfance les exposerait à des maladies à l'âge adulte. Cette hypothèse hygiéniste est aujourd'hui confirmée par de nombreux chercheurs, qui relient même les infections infantiles aux maladies cardiovasculaires et au diabète. Est-il temps de laisser nos enfants s'ébattre dans la saleté ?

PAR SORAYA HAKIM

L'hygiène de la petite enfance influe sur la santé à l'âge adulte. Cette "hypothèse hygiéniste" est développée depuis les années 80. Les allergies et certaines maladies chroniques pourraient ainsi être moins fréquentes à l'âge adulte si les parents ont laissé bébé s'ébattre dans un milieu non-aseptisé, quitte à attraper de petites infections régulièrement. Plusieurs études tendent à accréditer cette thèse.

Plus d'infections infantiles, moins d'allergies à l'âge adulte

Pas moins d'un Français sur trois est atteint d'allergie, contre seulement 3,8 % en 1968… Comment expliquer ce boom des allergies dans les pays occidentaux, qu'elles soient respiratoires, alimentaires ou cutanées ? La pollution, l'alimentation trop tôt diversifiée, l'exposition précoce à des allergènes constituent des éléments de réponse. Néanmoins, depuis 1989 et la publication d'une étude dans le *British Medical Journal*, une autre hypothèse retient l'attention des spécialistes : un excès d'hygiène dans les premières années de vie augmenterait le risque d'allergies.

Pour étayer cette théorie, le chercheur britannique David Strachan a suivi jusqu'à l'âge de 23 ans 17.414 Anglais nés en 1958, en notant la fréquence de leur éventuel rhume des foins et eczéma. Résultat : ces deux maladies allergiques sont moins fréquentes chez les enfants de familles nombreuses, sans doute plus exposés à des agents infectieux par leur fratrie, que des enfants uniques.

Et si les bactéries cutanées protégeaient de l'eczéma ?

De l'autre côté de l'Atlantique, les chercheurs de l'université de Californie ont démontré que les bactéries inoffensives de la famille des staphylocoques, se trouvant à la surface de la peau, inhibent l'inflammation cutanée, par exemple dans le cas de la survenue d'une plaie. Cette découverte ouvre non seulement de nouvelles perspectives thérapeutiques, mais donne du grain à moudre à ceux qui relient la flambée des allergies cutanées (comme l'eczéma et l'urticaire, qui se manifestent par une inflammation de la peau) à la baisse des infections durant l'enfance en raison d'une meilleure hygiène.

Au-delà des allergies, les liens entre inflammation et infections pourraient donner à cette hypothèse hygiéniste une ampleur inédite, reliant les infections de l'enfance à la survenue tardive de maladies cardiovasculaires et de diabète.

Moins de maladies chroniques pour les enfants sales

L'un des marqueurs de l'inflammation bien connu des cardiologues est la CRP (pour C-reactive protein), que de précédentes études ont relié à la survenue d'accidents cardiovasculaires (infarctus, attaque cérébrale, angine de poitrine, etc.) Et les méfaits de cette protéine témoin de l'inflammation ne s'arrêteraient pas là. Une étude conduite sur plus de 27 mille personnes a également démontrée en 2001 qu'une élévation de la CRP est associée à une augmentation du risque de survenue d'un diabète de type 2, maladie qui touche des centaines de millions de personnes dans le monde. Il restait à faire le lien entre CRP et infections durant la petite enfance….

C'est désormais chose faite grâce au suivi de 1.461 enfants philippins, de la naissance à l'âge de 22 ans. Les chercheurs américains de l'université Northwestern ont relié le nombre d'infections de la petite enfance et le taux de CRP (C-reactive protein, protéine servant de marqueur de l'inflammation) à l'âge adulte. Par rapport à des adultes américains, les adultes philippins ont grandi dans un milieu plus exposé aux infections. En comparant les deux groupes, il apparaît que le taux moyen de CRP des Philippins est 80% plus faible que celui des Américains. Dans le détail, les épisodes de diarrhée, l'exposition à des matières fécales animales (une ferme par exemple) durant l'enfance ou la naissance dans un endroit poussiéreux pendant la saison sèche diminuent le risque d'avoir une CRP élevée à l'âge adulte.

Les auteurs suggèrent que les infections multiples des nourrissons peuvent les protéger à l'âge adulte de problèmes cardiovasculaires et donc de décès prématurés. Pour étayer leur raisonnement, ils avancent que les Philippins ont moins de maladies cardiovasculaires que les habitants des pays occidentaux.

Développer les anticorps

Comment expliquer cette protection liée aux infections de la petite enfance ? Pour Thomas Mc Dade de l'université Northwestern, le développement d'une réponse anti-inflammatoire lors d'une infection du nourrisson offre ensuite à l'organisme une optimisation des défenses anti-infectieuses, et donc des moyens de lutte contre l'inflammation (une infection s'accompagne de phénomènes inflammatoires). Si la thèse de ce chercheur se vérifie, l'hyper-hygiène influe non seulement sur l'allergie et l'asthme, mais aussi sur la survenue de maladies chroniques particulièrement redoutables. Selon lui, il faut envisager d'exposer les enfants aux germes infectieux, si possible en limitant les risques liés aux infections. L'hypothèse hygiéniste née de ce travail est, depuis, très sérieusement étudiée pour expliquer la survenue des maladies spécifiques aux pays occidentaux

S. H.

LE FLUOR

Votre allié contre les caries

PAR SORAYA HAKIM

Jusqu'à l'âge de 12 ans, il renforce la solidité de l'émail contre les caries en le "minéralisant", mais à trop fortes doses, il tache irrémédiablement la dent. Gardez la mesure !

Si les caries sont moins nombreuses, c'est certainement grâce au fluor. Mais celui-ci doit être considéré comme un médicament, à doser en fonction de l'eau de boisson, du sel de table, de son dentifrice... et de son risque personnel de carie.

Inégaux devant le risque de carie

20% des enfants "concentrent" l'essentiel (80%) des caries. Tous ne "mériteraient" donc pas de recevoir un supplément de fluor en médicament (gouttes ou comprimés). La transmission des bactéries à l'origine de la carie (des streptocoques) se faisant le plus souvent par la mère et préférentiellement lors d'une "fenêtre d'infection", entre le 19e et le 33e mois de l'enfant, une première visite chez le dentiste est conseillée vers l'âge d'un an pour un point de la situation carieuse familiale et surtout maternelle. Celle-ci est invitée, en cas de "bouche à risque", à soigner ses dents bien sûr, à "balayer" régulièrement son trop-plein de bactéries avec des bains de bouche à base de chlorhexidine, à ne pas sucer la cuillère du bébé et le laisser jouer à mettre ses doigts dans la bouche (de la maman).

Par ailleurs, la dent étant soumise dès son éruption à un risque cariogène, elle doit être nettoyée une fois par jour, avant le coucher, à l'aide d'une brosse spéciale pour bébé ou d'une compresse. Exit définitivement le biberon-doudou du coucher, le lait et les boissons sucrées étant de grands boosters de caries.

Faites vos comptes de fluor

Pour éviter une fluorose, conséquence colorée d'un surdosage en fluor pendant la période de minéralisation, les apports doivent être précisément chiffrés. Ainsi, l'eau de boisson peut être naturellement fluorée. Pour l'eau du robinet, sa composition peut être vérifiée par les services concernés. Le sel de table également est parfois enrichi en fluor.

Plus réglementairement, la dose idéale de fluor pour prévenir les caries est de 0,05 mg/kg et par jour, tous apports confondus. Quand donc l'eau de boisson contient plus de 0,3 mg/l de fluor, inutile d'en prévoir davantage. Par contre, en deçà de 0,3 mg/l, ce qui est le cas de 85% des eaux de distribution), une supplémentation est nécessaire au moins pour les tout petits, de 0 jusqu'à 2 ans. Entre 2 et 12 ans, la prescription de fluor "médicament" est décidée en fonction des habitudes familiales d'alimentation (eau de boisson et sel) et d'hygiène (dentifrices dosés à 50 mg de fluor aux 100 g, soit 500 ppm, pour les moins de 6 ans et à plus de 150 mg, soit mille à 1.500 ppm, au-delà).

À consommer avec modération

Après 12 ans, la période de minéralisation des dents temporaires et définitive est terminée et l'éventualité d'une supplémentation, hors le dentifrice et éventuellement le sel fluoré, n'est plus à l'ordre du jour. Dernière information, la supplémentation pendant la grossesse ne modifie en rien la dentition provisoire et/ou définitive de l'enfant à naître. Cela dit, l'enfant d'un an à 18 mois qui se brosse les dents avec un dentifrice fluoré en avale la moitié, ce qui lui suffit largement. Plus tard, un brossage régulier, deux fois par jour, apporte ce qu'il faut de fluor, en plus de son action mécanique ! pour nettoyer et protéger des caries les dents en bouche. Finalement, le fluor "médicament" n'est indiqué que pour les jeunes enfants à haut risque carieux quand ils n'ont pas d'autres sources de fluor.

S. H.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de L'Habitat et de l'Urbanisme
Office de Promotion et de Gestion Immobilière De la Wilaya de Tébessa

N° : 011/OPGI/2009

Avis d'Appel d'Offre National Ouvert N° 23/OPGI/2009

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la Wilaya de Tébessa lance un avis d'appel d'offres ouvert conformément à l'article 24 du décret présidentiel N° 02/250 du 24/07/2002 modifié et complété par décret présidentiel N° 03/301 du 11/09/2003 et N° 08/338 du 26 Octobre 2008 portant réglementation des marchés publics pour la réalisation des projets suivants :

*** Construction : 10 A/108/1000 logts sociaux A TEBESSA (Tran 2007)**
*** Construction : 10 B/108/1000 logts sociaux A TEBESSA (Tran 2007)**

B.E.T : MALKIA HACENE - (Tébessa) -
*** Construction : 6/226/1000 logts sociaux A El Hammamet (Tran 2008)**
B.E.T : E.T.E.B - (Tébessa) -

Les entreprises intéressées par cette annonce dont la qualification professionnelle et demandée de 01er catégorie et plus au domaines tous corps d'état peuvent retirer les cahiers des charges auprès de L'office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya de Tébessa (OPGI Cité BEL- AIR TEBESSA) contre payement **2.000,00 DA** représentant les frais d'impression.

Les entreprises intéressées par cette annonce peuvent participée dans un seul lot au plus

Les offres doivent être présentés sous double enveloppe, dont la première contient l'offre technique et la deuxième contenant l'offre financière, l'enveloppe extérieure doit être anonyme et conforme à l'étiquette jointe au cahier des charges portant l'adresse et le projet concerné "A ne pas ouvrir" à Monsieur le Directeur Général de l'O.P.G.I.

"Cité Bel Air Tébessa."

Les offres doivent être présentées en deux (02) copies dont une porte la mention "ORIGINAL" et l'autre porte la mention "COPIE" dans le cas où il aurait une contradiction entre les deux copies, la copie originale faisant foi.

Les deux copies doivent être signées et visées par le soumissionnaire ou bien par la personne chargée de la soumission par une procuration officielle.

Les offres doivent comporter les pièces réglementaires suivantes :

Pli portant l'Offre Technique :
- Déclaration à souscrire signée et visée par le soumissionnaire
- Copie légalisée du registre de commerce.
- Copie légalisée du certificat de qualification "en cours de validité"
- Copie originale du casier judiciaire N° 03 du gérant de l'entreprise "en cours de validité" (en cas de non-présentation de ladite pièce, le soumissionnaire sera éliminé)
- Bilans des trois (03) dernières années
- Référence bancaire de l'entreprise
- Dossier fiscal et parafiscal "CNASAT, CASNOS, CACOBATPH"
- Copie légalisée de l'extrait de rôle.
- Liste des moyens humains et matériels.
- Référence professionnelle de l'entreprise.
- Reçue de dépôt de la comptabilité des société (EURL - SARL - SNC) au niveau du centre de registre de commerce (pièce éliminatoire).

Pli portant l'Offre financière :
- Lettre de soumission signée et visée par le soumissionnaire.
- Cahier de prescriptions spéciales signé et visé par le soumissionnaire.
- Bordereau des prix unitaires arrêtés en chiffres et en lettres.
- Devis quantitatif et estimatif signé par le soumissionnaire.

La date limite de dépôt des offres est fixé **Dimanche le 24/01/2010** à 11 h du matin.

L'ouverture des plis est fixé **Dimanche le 24/01/2010 à 13:30**

Tout pli reçu après la date limite de dépôt des offres sera considéré comme nul.

Toutes les offres doivent être déposées directement avant la date limite de dépôt des offres comme il est indiqué ci-dessus. Les offres envoyées par voie postale sont recevable avant la date limite de dépôt des offres. Le cachet de la poste ne faisant pas foi.

Les soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant cent quarante (140) jours à partir de la date limite de dépôt des offres.

LE DIRECTEUR GENERAL

Midi Libre N° 858 Mercredi 6 janvier 2010 - ANEP 792 211

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSRIPTION ADMINISTRATIVE D'HUSSEIN DEY

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/09

La Circonscription Administrative d'Hussein Dey lance un Avis d'Appel d'Offres national ouvert **n° 03/2009** concernant le **reste à réaliser 23 locaux Haouch Mihoub Baraki Alger.**

Les entreprises qualifiées en bâtiment peuvent retirer le cahier de charges auprès du Bureau des Marchés de la Circonscription Administrative d'Hussein dey sis au 21 Rue de Tripoli Hussein Dey.

L'offre doivent obligatoirement comporter :

1- Offre Technique :
- La déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint datée et signée.
- Le cahier de charges paraphé par le soumissionnaire annexé de ses spécifications techniques avec précision des délais de réalisation et le montant.
- Une copie légalisée du certificat de qualification et classification professionnelle.
- Une copie légalisée du registre de commerce.
- Copies légalisées des attestations fiscales et d'organisme de sécurité (CNAS - CASNOS - CACOBATH).
- Copie légalisée de la carte d'immatriculation fiscale
- Extrait de rôle apuré
- Extrait de casier judiciaire du soumissionnaire
- Liste des moyens humains en joignant les pièces vis à vis CNAS
- Liste des moyens matériels (joindre copies légalisées des cartes grises ou factures d'achat)
- Le bilan comptable et ses annexes des trois dernières années visées par les services des impôts.
- Les références professionnelles et attestations de bonne exécution dûment légalisées.
- Planning d'exécution des travaux visés.
- Statut de l'entreprise.
- Photocopie légalisée d'attestation justifiant l'accomplissement de la procédure du dépôt des comptes sociaux délivré par l'antenne du Centre National des registres de commerce.

N.B: Si l'attestation de dépôts des comptes sociaux n'est remise, l'offre sera rejetée.

2- Offre Financière
- La soumission selon le modèle ci-joint datée et signée.
- Le bordereau des prix unitaire dûment signé par le soumissionnaire.
- Le devis quantitatif - estimatif de l'offre dûment visé par le soumissionnaire.

- Les soumissions doivent parvenir au Siège de la Circonscription Administrative d'Hussein Dey sise au 21 Rue de Tripoli Hussein Dey Bureau des marchés.

- Les soumissions doivent être adressées sous enveloppes cachetées détaillées comme suit :

Enveloppe n° 01 : contenant l'offre technique
Enveloppe n° 02 : contenant l'offre financière

L'enveloppe extérieure cachetée et anonyme contiendra les deux enveloppes doit porter la mention.

"Soumission à ne pas ouvrir"
Avis d'appel d'offres national ouvert N° 03/2009
Relatif au
Reste à réaliser 23 locaux Haouch Mihoub Baraki Alger.

- La date de dépôt des offres est fixée au ...**31/01/2010...**
- L'heure de dépôt des offres est fixée à **12h00**

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu au siège de la Circonscription d'Hussein Dey le dernier jour ouvrable de la date limite des offres à **14h00**

Le Wali Délégué

Midi Libre N° 858 Mercredi 6 janvier 2010 - ANEP 792 315

Immobilier

● Achat

♦Cherche pour achat villa R+1 (700 m² et plus) avec jardin, côté Dar Diaf Chéraga, Dely Ibrahim, Draria, El Achour (offre le bon prix) ag. int.s'abst. Tél. : 021-74-93-06/ 0552-11-66-65/0550-19-88-34

♦Cher. achat joli F2-F3, Alger centre et environs Bd Telémly, Bd Med V, Gollf, Hydra, Bd Bougara Tél : 021-74-93-06/ 04-74-65-83

♦Cher. achat F5 standing (150m² et plus) vue s.mer, télémly, côté Saint george, Franklin Roosevelt, Souidani Boudjemaa, Golf (immeub. st.) Ag.int. s'abst. Tél : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

● Vente :

♦vend villa 400m² R+1 jardin, DNC cheraga, dar Diaf
♦Villa 500m2 R+2, bien située coopérat.
El Djanene, Dely Ibrahim
Tél. : 0550-19-88-33

♦Vend villa 1.200 m², R+1, beau jardin, pied dans l'eau, vue s. la baie d'Alger, La Perouse, chemin des Ruines; ag. int.s'abst.
Tél : 0552-11-66-65

♦Vends villa Adenaline 900 m², Blaise Pascal, Télémly
♦vend villa (350m2) sur grand Bd télémly Tél: 0552-11-66-65

♦Vends F1 (30m²), Duc des Cars Télémly
♦F3 Hussein Dey
♦F3 Berazouane
♦F3 Aérohabitat
♦F6 Didouche
♦F4 Télémly
Tèl : 021-74-93-06/ 0550-19-88-34

♦Vends 1 superbe joli F6 aménagé en F4 (200 m²) vue s. mer + garage, Bd Télémly, côté Beaux Arts (refait)
♦Vend. F5 (150m2) vue s.mer immb. st. Bd Med V,
Tél. : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

♦Vends terrain 200m² conviendrait pour résidence, Dely Ibrahim tél : 021-74-93-06

♦Vends F4 vue s. mer, immeuble La Fayette
♦F4 Viaduc vue s. mer, Télémly
♦F5 Bd Med V
tél. : 021-74-93-06 / 021-74-65-83

● Location :

♦Loue local (joli) 280m², bien situé, rue Didouche Mourad.
♦Loue 180 m² conviendrait pour rest.ou salon thé DidoucheTél. : 0550-19-88-33/0550.19-88-34

♦Urg. étranger cher. location F5-F6 pour bureau à Hydra, Macklay, Poirsson, Golf, Paradou, El Biar ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65.

♦Loue pour étranger F5 + terrasse (250m²) Bd Télémly.
♦F5 haut standing + terrasses vue sur mer, côté Saint george
♦F5 niveau de villa + terrasse-jardin, Clairval.
♦F5 standing, côté Toyota, Val d'Hydra. ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

♦Loue superbe, grande et jolie résidence R+1 haut standing, avec beau jardin, piscine, sauna-hammam (convient pour habitation) ag. int.s'abst. Tél. : 052-11-66-65

♦Urg. cher. location F2-F3 st. conviendrait pour bureaux, Bd Télémly, Bd Didouche, Sacré cœur tél. : 021-74-65-83/ 021-74-93-06

♦Loue villa R+1 standing, piscine bien située, Draria.
♦Loue villa R+2 conviendrait pour bureaux ou habitation, Hydra, rue des Jardins. tél. : 0552-11-66-65

♦Loue F3 standing, Golf
♦F4+parking, Dély Ibrahim
♦F4 meublé, Ben Aknoun
♦F4 (300m2), Mohammadia
♦F7 duplex, Hydra
♦Loue villa meublée R+2 Draria
Tél: 0550-19-88-39

♦Cher. location F2-F3 Alger-Centre et environs. Bd Télémly, Bd Med V, El Biar, Didouche Mourad, Sacré Cœur
tél : 021-74-93-06

♦Loue villa R+2 haut stan. (meublé bien située, coopérat. Samira (Ouled Fayet) Ag.int. s'abst. Tél : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

♦Loue local 30m², Golf
♦70 m², Bd Med V
♦400m², Bd Zighout Youcef
♦350m², Bd Télémly
♦350 m², Sidi Yahia
Tél. : 0550-19-88-33/ 0550-19-88-34
♦Loue de belles résidences standing R+1, jardin, piscine, Cheraga, les Grands Vents, Hydra, Maklay Tél. : 0552-11-66-65

Agence Immobilière "El Massalih"

6 rue Chérif-Zahar Didouche- Mourad
05 50 57 93 68 / 021 63 10 16

VENDS

- F2, 57 m², 2e étage Duc Des Cars. Prix : 650 u/n

- F2, 62 m², 4e étage, Garidi I. Prix 900 u/n

- F2, 29 m², 1er étage, rue Cherif-Zahar. Prix : 500 u/n

-F2, 45 m², 5e étage Sacré-Cœur. Prix : 700 u/n

- Maisonnette, 90 m², Blida-Centre + acte, deux chambres + cour + cuisine. Prix : 360 u/n

- Villa, 2 façades, 140 m², avec un grand local à Ghermoul. Prix 3.200 u

Duplex chéraga (R+1) Prix : 2 milliards

F5, 8e étage, 200 m² + terrasse à Meissonier Prix : 1400 U/N

F4, 4e Dely Brahim, 96 m² Prix : 1.200 U accepte promesse de vente

F4, 106 m² RDC, refait à neuf Chérif Tahar Prix : 1.200 U/N

LOUE

- F3, Telemly, 75 m², 2e étage, sous sol. Prix : 4 u/n.

F2, niveau de villa, 80 m², Tixeraine Prix : 2,5 U

AGENCE IMMOBILIÈRE "LE NID DOUILLET"

29 av. Mustapha El-Ouali Essaid (ex-Debussy) Alger
Tél: 021-74-44-41 / 0665-25-04-29 / 0770-91-20-00

● Bd Mohamed V, côté immeuble la Fayette : loue pour une longue durée une villa, style colonial, sup.400 m², rénovée pour école privée, garderie, siège de société ou autre, composée d'une entrée principale et issue de secours, 2 façades, r-d-c surélevé/garage pour 2 voitures, studio au jardin de 30m², 1er étage/4 pièces, w-c, s-d-b, balcons, terrasse, toutes commodités, climatiseurs, interphone. La villa est surélevée par rapport au studio, 2 entrées, une sur la cuisine, et l'autre sur grand salon, prix : 15U

● Carnot : loue un niveau de villa, r-d-c, sup.120m², composé d'un F4, avec aire de stationnement pour une voiture, prix : 06U

● Baranès II : loue 03 locaux, pour dépôt, 02X50m² plus 35m² espace pour stationnement, proximité autoroute, prix : 05U

● Pasteur : vends un F4, 5e étage, sup.92m², sans ascenseur, avec balcon, vue sur le boulevard, prix : 1.280U

● Rue Charas : vends un fonds de commerce, d'un local, sup.92m², avec soupente de 90m², fini, très propre, avec 10m de façade, prix : 4.000U

● Bd Amirouche : vends un local, sup.200m², façade de 12m, avec arrière boutique et w-c, prix : 8.000U

● Didouche-Mourad : loue un ex-restaurant, style mauresque équipé de meubles et de décoration, possédant un dossier complet avec agrément pour une salle des fêtes, prix : 80U

● A 300m de la placette : loue un superbe studio, 1er étage, sup. 25m², refait entièrement, convient pour bureaux, habitation, sur bord de route, vue dégagée, prix : 3,5U

-Côté de l'extension A : loue un niveau de villa, 1er étage, composé d'un F3, propre tout neuf, quartier très résidentiel, prix : 35.000DA

● Telemly, côté Tonic : loue un F3, 7e étage, avec ascenseur, propre, avec une terrasse et vue sur mer, prix : 08U/nég

● Cherche pour achat d'un F3, sur Hydra et environs

● L'Oasis : vends un niveau de villa, sup.82m², composé de 04 pièces, grande cuisine, avec cour, habitable et propre, prix : 1.080U

● Bainem : vends une très belle villa R+1, 200/400m², située au milieu du terrain, très belle finition, sous-sol/garage pour 06 voitures, cour pour 05 voitures, r-d-c grand salon, 03 pièces, cuisine, s-d-b, 1er étage/grand salon, 03 pièces, s-d-b, 2e étage/terrasse, prix : 9.000U

● Cherche pour location des villas pour habitation ou pour profession libérale

● Cherche pour location des appartements de type F1, F2, F3, F4, F5 et F6

● Bobillot : vends un F2, 4e étage, sup.60m², propre et habitable, vue sur mer, prix : 750U/nég.

● Cap Djennat : vends une très belle villa R+1, 250/1.000m², composée de 07 chambres, un grand jardin avec des arbres fruitiers, avec une façade de 20m, sans vis-à-vis, très belle vue sur mer, prix 4.000U/nég

-Saket : vends un terrain, sup.3.480m², zone touristique, vue sur mer, avec acte, prix : 1,6U/nég

● En face centre commercial El Khalidj : loue pour bureau un niveau de villa, 1er étage, sup.80m², composé d'un F4, prix : 06U

● Bouchebouk : vends un duplex, 2e étage, sup.135m², situé dans un petit immeuble de 03 étages, composé d'un F5, refait, très propre, vue dégagée, prix 2.400U

● Rue du Hoggar : loue un F3 meublé, sup.90m², entrée indépendante, avec garage pour une voiture, jardin de 200m² avec arbres fruitiers, 02 w-c, 02 douches, très spacieux pour des étrangers, prix : 2.500 euros

● Chevalley, côté Clairval : loue un superbe niveau de villa, composé d'un F4, avec de superbes finitions, très beau jardin de 200m², terrasse, fontaine en décoration, situé dans une impasse, avec vue sur le grand terrain du golf, location pour des étrangers seulement, prix : 22U

● Telemly, côté Tonic : loue un F4 aménagé en F3, 3e étage, sup.100m², très propre, avec ascenseur, cuisine équipée, composé d'un grand salon, 02 pièces, vue sur le grand boulevard, prix : 06U/ferme

● Poirson, côté des ambassades : vends un terrain, sup.1.750m², très résidentiel, situé dans une impasse, prix : 20U

● A 200m de l'église Notre-Dame d'Afrique : vends une villa R+1, style colonial, sup.155m², composée de 6 pièces, plusieurs terrasses, un puits d'eau, vue imprenable sur la mer et sur la baie, prix: 2300U

● Coopémad Nord : loue un F5 semi-meublé, r-d-c, sup.100m², refait, très propre, avec chauffage central, frigo, machine à laver, dans un quartier résidentiel avec aire de stationnement, jardin, prix : 08U/ferme

AGENCE IMMOBILIÈRE "NASRI"

● Villa

-Ag. Nasri vends villa à Draria en bdr. sur 1.300m² top, avec piscine et TTC, prix 10 milliards nég. Tél : 021-44-76-49 / 0550-54-56-68

-Ag. Nasri vends carcasse lot Yasmine, 160/200m² en R+1 prix 3M 800 nég.
Tél : 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

-Ag. Nasri vends plusieurs villas et carcasses dans différents endroits
Tél : 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

● Terrains

-Ag Nasri vend 1.000 m² et 2.600m² dans quartier très résidentiel à Birkhadem tél. 21-44-76-49 / 0550-54-56-68
-Ag. Nasri vend 650m² Dely Brahim, pas loin de la salle des fêtes «Grands vents» prix 144 u tél : 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

● Prospection

-Ag. immob. Nasri est à votre service, si vous avez un produit à nous proposer ou si vous-mêmes, vous en recherchez... n'hésitez pas à nous contacter au www.nari-immobilier.com/info@nari-immobilier.com Tél.: 21-44-76-49 /021-56-56-22/0550-54-56-68.

MIDI LIBRE

cherche

pour ses besoins des

CORRESPONDANTS

de presse dans les wilayas de **Jijel, Khenchela, Biskra, Tebessa et Souk-Ahras**

Prière d'envoyer CV à

direction@lemidi-dz.com

ou au téléfax **021 63 79 16**

Il ne sera répondu qu'aux candidatures intéressantes.

Vous voulez féliciter votre frère, sœur, cousin(e), ami(e), voisin(e) pour son mariage, ses fiançailles, son anniversaire ou tout autre évènement heureux ?

Le *MIDI LIBRE* vous offre l'occasion de leur faire plaisir pour seulement 200 DA l'annonce sans photo et 250 DA avec photo.

Il vous suffit de contacter notre Service publicité au 26 rue Didouche-Mourad Alger. En attendant de passer réserver votre espace par email

publicite@lemidi-dz.com

PROGRAMME TÉLÉ

07:00 Journal télévisé
07:20 Sabahiat
10:00 Oggy et les cafards
10:30 Nawadir wa Hikayat
10:30 Nawadir wa Hikayat
12:00 El_Maouze Wa Laimoune
12:30 Ibtikarat
13:00 Journal télévisé
13:30 Rebeca
15:00 Film
16:30 Kaasse el fadaa
17:00 El-Aâlem baina yadak
17:30 El-khal wa raihane
18h00 Journal télévisé
18:20 Haoula aâlem
19:00 El-Qilada
20:00 Journal télévisé
21:00 film algérien
22:30 Documentaire
23:30 Concert de chant

TF1

06:10 L'île à Lili
06:20 Esprit fantômes
06:45 Tfou
11:10 Méthode Zoé
12:00 Attention à la marche !
13:00 Journal
13:50 Petits plats en équilibre
13:53 Au coeur des Restos du Coeur
13:54 Météo
13:55 Julie Lescaut
15:35 Diane, femme flic
17:30 Monk
18:25 Tournez manège !
19:05 Le juste prix
19:50 La prochaine fois, c'est chez moi
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 C'est ma Terre
20:37 Courses et paris du jour
20:39 Météo
20:45 Mentalist
23:15 New York, section criminelle
00:50 L'empreinte du crime
01:50 50 mn Inside
02:50 Sans laisser de traces
04:35 Musique
05:00 Histoires naturelles
05:25 Reportages
05:50 L'île à Lili

france 2

06:00 Dans quelle éta-gère
06:05 Les Z'Amours
06:30 Point route
06:35 Télématin
09:00 Point route
09:03 Dans quelle éta-gère
09:05 Des jours et des vies
09:30 Amour, gloire et beauté
09:55 C'est au programme
10:55 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo
13:00 Journal
13:50 Météo
13:55 Consomag
14:05 Toute une histoire
15:15 Commissaire Lea Sommer
16:15 Rex
18:05 En toutes lettres
19:00 N'oubliez pas les paroles
19:50 Météo
20:00 Journal
20:34 Météo
20:35 Camus
22:20 L'objet du scandale
00:20 Dans quelle éta-gère
00:25 Journal de la nuit
00:35 Météo
00:37 CD'aujourd'hui
00:40 Dakar 2010
01:05 Toute une histoire
02:05 Les chemins de la foi
03:05 Totem
03:35 24 heures d'info
03:45 Météo
03:50 Les animaux et leurs hommes
04:40 Eurocops
05:30 24 heures d'info
05:40 Météo

france 3

06:00 Euronews
06:45 Ludo
11:00 Mercredi c sorties
11:10 Plus belle la vie
11:35 Consomag
11:40 Le 12/13
13:00 30 millions d'amis collector
13:35 En course sur France 3
13:55 Inspecteur Derrick
14:55 Keno
15:00 Le Causse d'Aspignac
16:30 Culturebox
16:35 Slam
17:10 Un livre, un jour
17:20 Des chiffres et des lettres
17:50 Questions pour un champion
18:30 18:30 aujourd'hui
18:40 19/20
20:00 Le journal du Dakar
20:10 Plus belle la vie
20:35 Des racines et des ailes
22:25 Météo
22:28 La minute épique
22:30 Soir 3
22:55 Ce soir (ou jamais !)
00:00 Tout le sport
00:10 «Jubilé !!!», par les étoiles du cirque de Moscou
01:30 Soir 3
02:00 Plus belle la vie
02:25 Un livre, un jour
02:30 Mercredi c sorties
02:35 De Chandieu à Manhattan
03:30 Questions pour un champion
04:05 Duo de maîtres

arte

19:00 Cuisines des terroirs
19:30 Arte culture
19:45 Arte info
20:00 Le cerf, prince des Alpes
20:45 The War
23:25 Du cristal à la fumée
01:20 Arte culture
01:35 Grace Jones in concert
03:00 Capitaine James Cook
04:40 Karambolage

M6

06:00 M6 music
06:30 Météo
06:35 M6 kid
07:30 Disney Kid Club
09:00 Météo
09:05 M6 Boutique
09:55 Météo
10:00 Absolument stars
11:15 Scènes de ménages
11:40 La petite maison dans la prairie
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
12:55 La petite maison dans la prairie
13:45 Ma mère, ce héros
15:30 90210 Berverly Hills, nouvelle génération
17:25 Le rêve de Diana
17:50 Un dîner presque parfait
18:50 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:40 Bones
21:25 Bones
22:15 Bones
23:00 Bones
23:55 Météo
00:00 Enquête exclusive
01:10 M6 music

NT1

08:30 X men
09:00 Ce que j'aime en toi
10:00 - Foot-ball Channel
11:00 -Foot-ball
12:30 NESS… NESSMA
13:30 Mirna & Khalil
14:30 J AD
15:30 Menace toxique
17:30 X men
18:00 Ce que j'aime en toi
19:00 J AD
20:00 Mirna & Khalil
21:00 GREY'S ANATOMY
23:00 Foot-ball
00:45 - Foot-ball Channel
01:45 NESS… NESSMA
02:45 Clips

Direct 8

06:00 Gym direct
07:00 Tous les goûts sont dans la culture
07:30 Télé achat
09:00 Morandini !
10:00 Bien-être
11:00 A vos recettes
11:40 Drôles de dames
12:30 Drôles de dames
13:25 Le Flash
13:35 Maigret
15:15 Anne Roumanoff
17:00 2009 : l'année people
18:30 Africa Eco Race
18:35 Le Flash
18:40 Morandini !
19:45 Le monde perdu de Sir Arthur Conan Doyle
20:40 Sauveur Giordano
22:30 Sauveur Giordano
00:10 Morandini !
01:10 Enquête inédite
02:30 Tous les goûts sont dans la culture
03:30 Voyage au bout de la nuit

LA SELECTION DU JOUR

TF1 — 20h45

Mentalist : John le Rouge

Réalisateur : David Nutter. Avec : Simon Baker, Robin Tunney, Tim Kang, Owain Yeoman, Amanda Righetti.

Au cours d'une enquête, Patrick Jane, médium et consultant pour le CBI, le Bureau Californien d'Investigation, démasque un père assassin de sa fille. Folle de douleur, la mère tue son mari. Patrick est mis à pied pour avoir provoqué cette catastrophe. L'agent Lisbon et son équipe enquêtent sur un double meurtre attribué à «John le Rouge». Patrick insiste pour revenir aux affaires : cinq ans auparavant, lorsqu'il faisait des shows de spiritisme à la télévision, «John le Rouge» avait tué sa femme et sa fille et n'avait jamais été arrêté

france 2 — 20h35

Camus

Réalisateur : Laurent Jaoui. Avec : Stéphane Freiss, Anouk Grinberg, Gaëlle Bona, Guillaume de Tonquédec, Juliette Pioli.

En 1951, la publication de «L'Homme révolté» vaut à Camus les foudres à la fois des surréalistes et des existentialistes. Ces derniers se déchaînent en publiant un article très critique dans «Les Temps Modernes», revue dont le directeur n'est autre que Jean-Paul Sartre. L'année suivante ce sera d'ailleurs la rupture définitive entre Camus et Sartre. Alors que la situation en Algérie ne cesse de se détériorer, Albert Camus prend position dans l'Express. En 1956, à Alger, il lance son «Appel pour la trêve civile». Son plaidoyer pacifique pour une solution équitable du conflit sera très mal compris à l'époque

M6 — 20h40

Bones

Avec : Emily Deschanel, David Boreanaz, Eric Millegan, T.J. Thyne, Michaela Conlin.

La voyante d'Angela indique à Bones un charnier situé sous une fontaine publique. Remis de son opération, Booth est de retour au FBI et participe à l'enquête qui révèle les agissements d'une secte. Cependant, le coma a bouleversé l'agent qui souhaite éclaircir ses sentiments amoureux envers Bones.

france 3 — 20h35

Des racines et des ailes

Américains, Mexicains ou Japonais : ils sont tous amoureux de Paris, de son architecture et de son art de vivre. Une ville pour laquelle certains ont tout quitté. Au sommaire : Marcella est Mexicaine, étudiante en histoire de l'art. Steven Kaplan est Américain, historien passionné pour le pain français. Tetsuya est Japonais, étudiant en science politique qui est devenu aujourd'hui le premier garçon au café de Flore à Saint Germain des Prés. Edward Brachfeld, enfin, est Américain. Il vit depuis 10 ans à Paris. A travers leur regard et leur sensibilité, c'est un Paris surprenant et inédit que chacun de ces étrangers nous fait découvrir.

MIDI Libre — Quotidien national d'information

Directrice de la publication : Saida Azzouz
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com

Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, ALger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28

Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine **-Tel./Fax :** 031.64.17.53
Bureau de Annaba 24 rue Med Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-ouzou Cité mohamed-Boudiaf BT 29 A Nouvelle Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression : Centre : SIA **Diffusion :** Midi libre **Est :** SIE **Diffusion :** AMP **Ouest :** SIO
EURL Midi Libre au capital social de 12.000.000 D.A.
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Web : www.lemidi-dz.com
Adresse : 26 rue Didouche mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Chakib Khelil honore le GSP, vainqueur de la Coupe d'Afrique de hand-ball

Le ministre de l'Energie et des Mines, Chakib Khelil, donnera aujourd'hui une réception en l'honneur de l'équipe du Groupement Sportif des Pétroliers, vainqueur de la dernière Coupe d'Afrique des clubs champions.

Le club algérien s'était imposé de fort belle manière, lors de la 31e édition de cette compétition disputée à Yaoundé au Cameroun, sur le score de 27 à 22 dans une salle archicomble face aux locaux de Minuh. Cette réception a été l'occasion pour le ministre d'encourager ce club qui compte pas moins de 11 titres continentaux dans son palmarès. Dans cette édition, les Algériens s'était imposés devant le SOA de Côte d'Ivoire (30-9) puis face à Kabuscorp d'Angola (21-20).

En quarts de finale, ils ont écarté le club du Gabon SMS (33-26), alors qu'en demi- finale, le GSP a pris le meilleur sur les Angolais de Primeiro Agosto.

Journée sur la pharmacie et les nouveaux défis professionnels

Le Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (Snapo) organise, le 21 janvier, une journée pharmaceutique nationale sur la pharmacie et les nouveaux défis professionnels, a-t-on appris hier du syndicat.

De nombreux organismes ainsi que des personnalités de la profession prendront part à cette rencontre et auront à débattre plusieurs sujets, notamment ceux concernant la bioéquivalence, la grippe H1N1, la lutte contre la toxicomanie et le développement de conventionnement, précise-t-on de même source. Il sera également question de l'étude des thèmes portant sur la fiscalité et l'officine, le pharmacien d'officine et la réglementation.

Un triste record, 121 journalistes tués en 2009

C'ent vingt et un journalistes ont été tués dans 25 pays en 2009, "un nombre record", en hausse de 33% par rapport à 2008, selon les statistiques publiées hier par l'ONG Presse emblème campagne (PEC), dont le siège est à Genève. "*2009 a été une année noire pour les médias dans le monde",* a souligné le secrétaire général de la PEC Blaise Lempen dans un communiqué. "*Dix journalistes par mois en moyenne ont été tués en 2009 par des groupes armés, des réseaux criminels, des gouvernements et dans des attentats terroristes*", a-t-il ajouté. "*Beaucoup d'autres journalistes ont été enlevés ou contraints au silence ou à l'exil, et l'impunité reste la règle*", selon lui. Le bilan a été alourdi par "*le plus grand massacre de journalistes de l'histoire en une seule journée*", selon l'ONG : 31 d'entre eux ont été exécutés le 23 novembre dans un massacre visant un candidat à des élections locales de la province de Mindanao, dans le sud des Philippines.

Ce pays, le plus dangereux en 2009 avec 31 journalistes tués, cumule avec cinq autres, le Mexique, la Somalie, le Pakistan, la Russie et l'Irak, les deux tiers des décès de reporters. *"Aucune amélioration n'a été enregistrée au Mexique, deuxième pays le plus dangereux, avec 13 journalistes tués en 12 mois. Ils ont été les victimes de la lutte entre réseaux de trafiquants de drogue et autorités locales*", précise la PEC.

La sélection algérienne de tir sportif participe au championnat arabe

La sélection nationale algérienne de tir sportif, discipline Air comprimé et Tir aux plateaux, prendra part, à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 9 janvier au Koweït, au championnat arabe, a-t-on appris hier auprès de la Fédération algérienne de tir sportif (FATS). Forte d'une délégation de 18 athlètes, la sélection algérienne aura pour objectif de *"confirmer les résultats obtenus lors de la dernière édition qui s'est déroulée au Qatar en 2008"*, a indiqué la même source.

L'édition du Koweït qui enregistre une participation record de 250 athlètes de 16 pays, sera également une occasion de *"préparer les athlètes algériens retenus en vue de leur participation au championnat d'Afrique, prévu en mars prochain à Tipasa"*, ajoute la FATS. En marge du championnat, le président de la FATS, Karim Tamimount prendra part aux travaux de l'assemblée générale extraordinaire de l'Union arabe de tir sportif, avec comme principal ordre du jour le transfert du siège de l'union, de l'Egypte vers le Koweït, a-t-on fait savoir.

Un bateau pakistanais libéré par les pirates en Somalie

Les pirates somaliens ont relâché un navire battant pavillon pakistanais capturé en décembre dans l'océan Indien, ont rapporté, hier, des agences de presse. Le "Shazaib" et ses 29 membres d'équipage pakistanais, ont été libérés le 2 janvier à environ 900 milles nautiques au nord des Seychelles, a indiqué le responsable de la branche kenyane d'un programme d'assistance aux marins, Andrew Mwangura. "*Les 29 marins se portent bien, mais l'un d'entre eux a une jambe cassée",* a précisé M. Mwangura. Capturé le 2 décembre au large des côtes somaliennes, le "Shazaib" avait été utilisé comme bateau-mère pour mener d'autres attaques, dont celle effectuée le 2 janvier contre un cargo britannique, "VC Asian Glory", en provenance de Singapour vers l'Arabie saoudite, chargé de 2.300 voitures de fabrication coréenne. Au moins 13 navires et près de 300 marins sont actuellement aux mains de pirates somaliens, selon Ecoterra international, une ONG qui suit, depuis le Kenya, les actes de piraterie dans la région.

Un "bandit aux pieds nus" qui chatouille la police américaine

PAR MORRIS MALAKOFF

Dix-huit ans, dont six au casier judiciaire, une série de cambriolages à la frontière du Canada et une manie de s'échapper en laissant ses chaussures : un "bandit aux pieds nus" qui exaspère la police américaine tout en faisant la fierté de sa maman et des internautes. Colton Harris-Moore, 1 mètre 98, reste introuvable malgré sa taille qui le ferait, a priori, repérer facilement. La réputation de ce "Billy the Kid" des temps modernes ne fait que croître depuis son évasion en 2008 d'une maison de correction proche de Seattle, la grande ville du nord-ouest des Etats-Unis. Poursuivi par la police, il parvient à s'extraire d'une Mercedes en pleine course avant de s'enfuir dans les bois. Les policiers ne retrouveront que le véhicule endommagé et un volumineux butin. Dans le lot, figure un appareil-photo numérique dont l'adolescent s'est servi pour se tirer le portrait.

L'image de Colton avec son sourire en coin est devenue une icône de l'internet, notamment sur le réseau Facebook, où se retrouvent ses admirateurs, et figure même sur des T-shirts. Après ce ratage policier, les cambriolages repartent de plus belle à Camano, l'île où vit sa famille dans le bras de mer qui marque la frontière avec le Canada. En quelques mois, il est soupçonné d'être l'auteur d'une cinquantaine de vols dans toute la région.

Puis en septembre dernier, il se "coupe" lors du casse d'un distributeur de billets. Il emporte 2.500 dollars (1.750 euros), mais laisse son ADN juste avant l'arrivée des policiers, consternés par sa capacité à leur filer entre les doigts. Le shérif adjoint de l'île de San Juan raconte qu'il le tenait un soir dans la lumière de son projecteur "quand il s'est littéralement évaporé sous mes yeux" en pleine forêt. Il n'oubliera jamais le rire du cambrioleur disparaissant dans les bois... En octobre, la légende s'enrichit après l'écrasement d'un avion privé dans les monts Cascade, à l'est de Seattle, dont le pilote a disparu. L'appareil avait été volé dans un hangar de l'Etat voisin de l'Idaho, où les enquêteurs ont retrouvé des empreintes de pieds... et bon nombre de maisons cambriolées. Colton Harris-Moore est aussi le suspect numéro 1 dans un autre vol d'avion, appartenant à Bob Rivers, un animateur radiophonique connu à Seattle. La carlingue est retrouvée en miettes dans un champ à 320 km de là. "Le voleur a pénétré par effraction dans le hangar, il a trouvé des clefs et volé l'avion", raconte M. Rivers.

La mère du suspect, Pam Koehler, ne doute pas que son fils ait pu apprendre tout seul à piloter des avions s'il en a eu envie. "Il est malin.

On lui a fait passer un test de QI il y a quelques années et il était seulement à trois points d'Einstein", raconte-t-elle. "J'espère que c'est bien lui qui a volé ces avions, j'en serais tellement fière ! " Les aventures du bandit aux pieds nus font rêver Hollywood, où un cinéaste a déjà prévu de s'emparer du héros, qu'il compare au personnage joué par Leonardo DiCaprio dans Attrape-moi si tu peux, le film de Steven Spielberg.

Quant à la police, elle ne goûte guère la popularité de l'ado qui la ridiculise. "C'est un malfaiteur et un adulte. Je ne le laisserai pas devenir un héros populaire", promet Mark Brown, shérif du comté Island dont les services suivent le "cas" Colton avant même que le suspect n'ait fêté ses 12 ans

« *Les aventures du bandit aux pieds nus font rêver Hollywood, où un cinéaste a déjà prévu de s'emparer du héros, qu'il compare au personnage joué par Leonardo DiCaprio dans Attrape-moi si tu peux, le film de Steven Spielberg.* »

M. M. /AFP

Très Libre

sidou@lemidi-dz.com

Concours de la meilleure photo

RESULTAT DES VOTES

N° 01

N° 02

N° 03

N° 04

N° 05

** Conformément aux articles 4 et 5 du règlement du concours de la meilleure photo :*

RÉSULTAT DES VOTES :

- *photo 14 ..... 369 sms*
- *photo 18 ..... 106 sms*
- *photo 57..... 60 sms*
- *photo 45..... 55 sms*
- *photo 40 ..... 54 sms*

Les cinq meilleures photographies seront soumises à un second vote. En plus de l'appareil photo, le lauréat gagnera un billet d'avion pour l'Angola.

Ce second vote durera trois jours à compter d'aujourd'hui.

Midi Libre passe à la seconde phase de son concours des plus belles photographies prises lors des différentes manifestations de soutien aux Verts.

Ces derniers jours de liesse, entièrement consacrés aux manifestations de soutien aux Verts, ont été, pour des centaines de citoyens, l'occasion de prendre des photos pour immortaliser l'instant, à l'aide d'un appareil photo ou d'un téléphone portable.

Midi Libre donne à ses lecteurs l'occasion de publier quotidiennement leurs photos.
1) Il suffit de les envoyer accompagnées de vos coordonnées à l'e-mail suivant :
2) Les photos envoyées et publiées seront soumises au vote des lecteurs via SMS au 63034 à partir des trois opérateurs de téléphonie mobile; coût du SMS : 5 DA.
3) Les cinq premiers lauréats se verront offrir un appareil photo numérique
4) Les cinq meilleures photographies seront de nouveau soumises au vote des lecteurs
5) Le gagnant sera récompensé par un billet d'avion à destination de l'Angola à l'occasion de la CAN 2010.

Voter pour votre photo préférée envoyez un sms au 63034 ex :

- *photo 01 pour la photo numéro 01*

** Le poids du fichier photo ne doit pas dépasser 1 Mo*
** Cette deuxième partie du cpncpurs prendra fin le 8 janvier 2010*

*** Coût du SMS 5 DA**